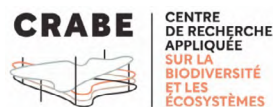


RAPPORT FINAL · MONTRÉAL, NOVEMBRE 2025

# Intégration de la biodiversité dans les pratiques financières et d'affaires au Québec



Avec le soutien du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)



*À toutes les personnes  
et organisations qui ont accepté  
de mettre à profit leur temps,  
leur expertise et leurs réflexions,  
permettant d'enrichir la qualité  
de ce rapport, merci !*



# Remerciements

# Remerciements

---

Ce rapport a été préparé grâce au soutien du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Le projet a été mené par Finance Montréal et le Centre de recherche appliquée sur la biodiversité et les écosystèmes de l'Université du Québec en Outaouais (CRABE), avec la contribution précieuse des Ateliers pour la biodiversité (APLB) et Credo Impact (Credo).

Ce travail a bénéficié de la collaboration de nombreux représentants issus d'organismes gouvernementaux, d'institutions financières, d'organisations non gouvernementales, du milieu universitaire et du secteur privé. Les participants ont contribué en participant activement aux groupes de travail.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes et organisations qui ont accepté de mettre à profit leur temps, leur expertise et leurs réflexions, permettant d'enrichir la qualité de ce rapport.

## Projet mené par

### Finance Montréal



Finance Montréal est la grappe financière du Québec. L'organisme a été créé en 2010 par les acteurs du milieu financier à l'invitation du gouvernement du Québec. L'organisme regroupe des membres gouverneurs, partenaires et associés, ainsi que de nombreux professionnels bénévoles de l'industrie des services financiers. Sa mission est de développer et de promouvoir l'industrie québécoise des services financiers en réunissant les acteurs compétents et influents du monde de la finance.

### Centre de recherche appliquée sur la biodiversité et les écosystèmes de l'Université du Québec en Outaouais (CRABE)



Le CRABE accompagne les gouvernements infranationaux, les secteurs privé et financier, et les autres acteurs de la société québécoise, sur les questions de biodiversité et d'adaptation à la crise environnementale. Le CRABE développe et déploie les meilleures connaissances scientifiques par la recherche et la formation d'experts, à l'interface des disciplines et des secteurs de la société.

## En partenariat avec

### Ateliers pour la biodiversité (APLB)



Ateliers pour la biodiversité (OBNL) mobilise et forme les acteurs afin qu'ils intègrent la biodiversité dans leurs décisions. APLB réalise cette mission en animant des ateliers et des formations, et en menant des projets concrets qui favorisent l'intégration de la biodiversité dans les pratiques et décisions des acteurs québécois, dans une perspective de changement transformateur.

### Credo Impact



Credo Impact est une firme-conseil en stratégie d'impact social, ayant pour mission d'accompagner les organisations à réaliser leur plein potentiel d'action sur les enjeux sociaux et environnementaux. Credo accompagne les entreprises, fondations, gouvernements et organismes sans but lucratif à comprendre, repenser, propulser et mesurer leur impact social.

# Reconnaissance

## Équipe principale

Émilie Le Beuze, Florian Roulle, Julian Duplan, Julie Lafortune, David Roy et Nancy Ha.

## Remerciements spéciaux

Aurélié Deveaux, Brigitte Laprise, Michel Landry, Jason Taylor et Caroline Tremblay.

## Grand merci aux participants et participants aux groupes de travail



Merci également à EY, Changements climatiques et développement durable.

Finalement, un merci particulier à Germain Parent pour la mise en page de ce rapport.

# Table des matières

---

<b>Glossaire des sigles, acronymes et définitions</b> .....	<b>6</b>
<b>Sommaire exécutif</b> .....	<b>8</b>
Une démarche collective pour soutenir l'action.....	9
Vision collective.....	9
États des lieux.....	10
FFOM.....	10
Les pistes de solution.....	11
Aligner les ambitions globales avec l'action territoriale .....	12
<b>1. Introduction</b> .....	<b>13</b>
Un projet multisectoriel pour aligner finance, science et action publique .....	15
Rôle du secteur financier dans la protection de la biodiversité .....	17
Vers une mobilisation partagée des leviers publics et privés .....	17
<b>2. Biodiversité et économie : présentation du contexte</b> .....	<b>18</b>
Un risque systémique pour l'économie mondiale.....	19
L'état de la biodiversité mondiale .....	19
Les causes principales de la perte de biodiversité.....	20
Le déficit de financement de la nature .....	23
<b>3. Analyse de maturité : État des lieux au niveau individuel, organisationnel et recherche documentaire</b> .....	<b>24</b>
Renforcement des capacités (sensibilisation, formation, éducation) .....	25
Méthodologie, réglementation et législation.....	27
Outils technologiques et données.....	29
Financement des solutions fondées sur la nature .....	31
<b>4. Orientations et fiches d'action</b> .....	<b>33</b>
Présentation des orientations.....	34
Orientations et actions.....	37
<b>5. Agir ensemble pour la biodiversité</b> .....	<b>60</b>
<b>6. Conclusion et prochaines étapes</b> .....	<b>64</b>
<b>Références</b> .....	<b>66</b>

## Glossaire des sigles, acronymes et définitions

---

<b>APLB</b>	Ateliers pour la biodiversité
<b>CDPQ</b>	Caisse de dépôt et placement du Québec
<b>CISL</b>	<i>Cambridge Institute for Sustainability Leadership</i>
<b>CMB</b>	Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal
<b>COP15</b>	15e réunion de la Conférence des Nations Unies sur la diversité biologique
<b>CRABE</b>	Centre de recherche appliquée sur la biodiversité et les écosystèmes de l'Université du Québec en Outaouais
<b>CSRD</b>	<i>Corporate Sustainability Reporting Directive</i>
<b>ENCORE</b>	<i>Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure</i>
<b>ESRS</b>	<i>European Sustainability Reporting Standards</i>
<b>FFOM</b>	Forces, faiblesses, opportunités et menaces
<b>FGES</b>	Fonds de gestion environnementale et sociale
<b>FM</b>	Finance Montréal
<b>AI</b>	Intelligence artificielle (« <i>Artificial Intelligence</i> » en anglais)
<b>IFRS SDS</b>	<i>International Financial Reporting Standards Sustainability Disclosure Standards</i>
<b>IFRS</b>	<i>International Financial Reporting Standards</i>
<b>IPBES</b>	Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (« <i>Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services</i> » en anglais)
<b>ISSB</b>	<i>International Sustainability Standards Board</i>
<b>GRI</b>	<i>Global Reporting Initiative</i>
<b>KBAs</b>	Zones clés pour la biodiversité (« <i>Key Biodiversity Areas</i> » en anglais)
<b>LEAP</b>	<i>Locate, Evaluate, Assess and Prepare</i>
<b>Législation</b>	Ensemble des lois adoptées par une instance gouvernementale pour encadrer légalement un domaine spécifique.
<b>LPI</b>	<i>Living Planet Index</i>
<b>MEIE</b>	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
<b>MFQ</b>	Ministère des Finances du Québec
<b>Méthodologie</b>	Ensemble de principes, de cadres et d'outils permettant d'analyser, structurer ou résoudre un problème de manière rigoureuse et reproductible. Elle repose sur des approches établies, souvent développées par des experts, et peut inclure des normes, des modèles ou des processus spécifiques.
<b>MELCCFP</b>	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
<b>MSCI</b>	<i>Morgan Stanley Capital International</i>
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>PACTE</b>	Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises

<b>PRI</b>	Principes pour l'investissement responsable (« Principles for Responsible Investment » en anglais)
<b>Réglementation</b>	<p>« Au sens large, consiste à dicter aux administrés la façon d'exercer leurs activités. Il existe plusieurs types de règles qui peuvent varier dans leur façon d'influencer les comportements :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les lois, règlements et directives s'appliquent à des collectivités d'individus et ont force obligatoire, car ils sont susceptibles d'exécution forcée par les tribunaux;</li> <li>• les contrats et accords ont également un effet juridique, mais ne sont généralement opposables qu'aux parties contractantes;</li> <li>• les lignes directrices, normes d'application volontaire et mécanismes d'autoréglementation s'appliquent à des collectivités de personnes, mais n'ont pas force de loi, leur effet étant plutôt persuasif et générateur d'obligations morales. »</li> </ul> <p>(<a href="#">Lois et règlements : L'essentiel, Gouvernement du Canada, 2e édition, 2001</a>)</p>
<b>RSE</b>	Responsabilité sociétale des entreprises
<b>SBTN</b>	<i>Science-Based Targets for Network</i>
<b>SFDR</b>	<i>Sustainable Finance Disclosure Regulation</i>
<b>SfN</b>	Solutions fondées sur la nature
<b>SNAP Québec</b>	Société pour la nature et les parcs du Canada, section Québec
<b>TCFD</b>	<i>Task Force on Climate Related Financial Disclosures</i>
<b>TNFD</b>	Groupe de travail sur les informations financières liées à la nature (« Taskforce on Nature-related Financial Disclosures » en anglais)
<b>UE</b>	Union européenne
<b>UICN</b>	Union internationale pour la conservation de la nature
<b>UNEP FI</b>	<i>United Nations Environment Programme Finance Initiative</i>



# Sommaire exécutif

## Sommaire exécutif

---

**C**e rapport s'inscrit dans le contexte de la mise en œuvre des objectifs du Plan Nature 2030 du Québec et de la Stratégie pour la nature 2030 du Canada, publiés à la suite de l'adoption du Cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal lors de la COP15 de 2022.

Ces plans proposent des cibles ambitieuses pour freiner la perte de biodiversité et favoriser le rétablissement des écosystèmes, en appelant à la mobilisation de tous les secteurs de la société, incluant le secteur financier.

### Une démarche collective pour soutenir l'action

Entre les mois de février et mars 2025, 38 organisations représentant le secteur financier, le monde de la recherche, les ONG, ainsi que d'autres secteurs, ont été réunis autour de quatre groupes de travail thématiques :

- **le renforcement des capacités**
- **la méthodologie et réglementation**
- **les outils technologiques et données**
- **le financement des solutions fondées sur la nature**

Finance Montréal, le CRABE et leurs partenaires (APLB et Credo Impact) rendent publics les constats de cette démarche collective et les pistes de solution identifiées.

L'objectif est de favoriser la transparence, de maintenir l'élan des parties prenantes et de soutenir une mobilisation élargie autour des enjeux de biodiversité et du secteur financier.

Cette publication cherche à nourrir les réflexions collectives et à encourager l'engagement de tous les acteurs concernés. Dans cette dynamique, l'État, au même titre que les autres parties prenantes, peut contribuer à établir les bases structurantes des actions futures, notamment en appuyant l'intégration de la biodiversité dans les pratiques du secteur financier.

### Vision collective

Dans une démarche exploratoire, Finance Montréal, le CRABE et leurs partenaires (APLB et Credo Impact) proposent une vision globale pour le secteur financier québécois :

**« Le secteur financier québécois mène des changements transformateurs pour créer un impact positif sur la nature et stimuler le financement de la biodiversité. En s'engageant pleinement dans la mise en œuvre du Plan Nature 2030 et du cadre Kunming-Montréal, il devient un modèle pour de nombreux acteurs internationaux. Ce succès repose sur le renforcement des compétences, un cadre réglementaire adapté, des outils et des données de pointe, ainsi que sur des solutions fondées sur la nature. »**

Cette vision a guidé les échanges et fixé les ambitions partagées pour les groupes de travail.

## États des lieux

Les échanges ont permis de dresser un état des lieux de l'intégration de la biodiversité dans le secteur financier québécois. Ils ont révélé un niveau de maturité encore limité par rapport aux pratiques canadiennes et internationales, tout en identifiant les principaux leviers d'action en lien avec le Plan Nature 2030.

Sur cette base, un **exercice de forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM)** a été réalisé pour évaluer la position actuelle du secteur face à la transition vers une finance plus favorable à la biodiversité.

## FFOM

INNOVANT  
NATURE  
CONCURRENTIELS  
ÉNERGETIQUE  
COLLABORATION

RÉGLEMENTAIRE  
COMPÉTITION  
DÉFICIT  
DONNÉES  
INTÉGRATION

CADRE D'ACTION  
DYNAMISME  
SYNERGIES  
CONVERGENCE  
COLLABORATION  
TECHNOLOGIES

FRAGMENTATION  
POLITIQUE  
DIVERGENCES  
DÉCALAGE  
SATURATION

### FORCES

Un secteur financier innovant  
Conscience et attachement à la nature  
Avantages concurrentiels et expertise sectorielle  
Rôle du Québec dans la transition énergétique  
Collaboration autochtone

### FAIBLESSES

Manque de cadre réglementaire et de soutien gouvernemental  
Compétition des priorités et manque d'attention politique  
Déficit de connaissances et de formation  
Données insuffisantes et absence de standardisation  
Difficulté d'intégration des impacts sur la biodiversité

### OPPORTUNITÉS

Base de réglementation et cadre d'action existant à cultiver  
Dynamisme croissant envers la thématique biodiversité  
Appui sur les acquis de l'action climatique et renforcement des synergies  
Convergence possible avec l'évolution des cadres réglementaires et normes de divulgation en Europe  
Renforcement de la collaboration  
Technologies (IA) et transformation du marché

### MENACES

Risque de précipitation et de fragmentation des efforts  
Contexte politique et économique défavorable  
Contraintes du marché financier et divergences des attentes  
Décalage des compétences  
Vision limitée et saturation des enjeux environnementaux

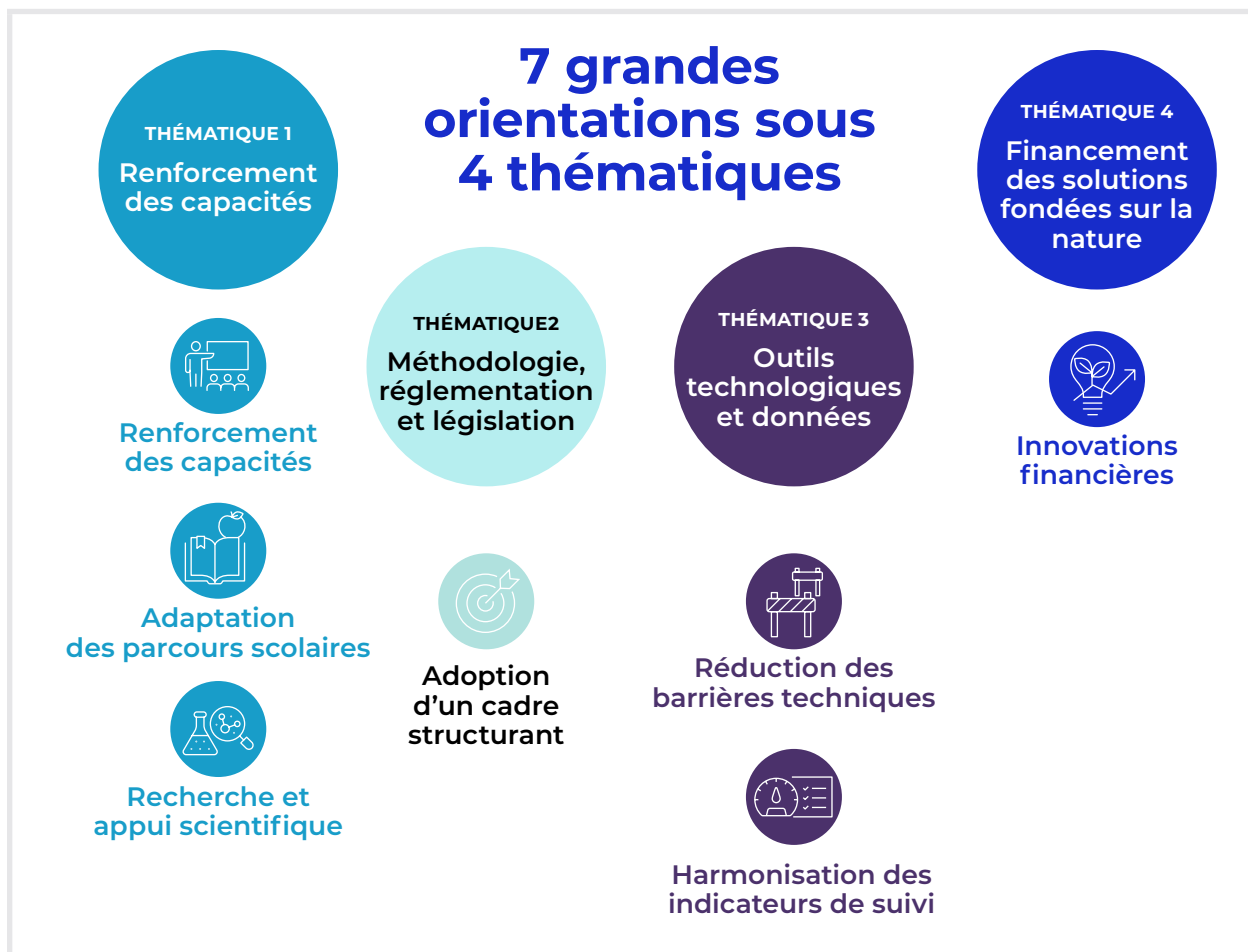
Les constats portent, entre autres, sur le besoin de formation des professionnels, de la direction et de la gouvernance, sur la nécessité de se doter d'un cadre clair et de repères communs, sur des données ouvertes, granulaires et fiables pour évaluer les secteurs les plus préoccupants en matière de biodiversité, des outils technologiques adaptés, sur une définition claire et précise des solutions fondées sur la nature, sur des produits financiers qui privilégient le rendement à long terme plutôt que la recherche constante du rendement à court terme, ainsi que sur une meilleure collaboration publique et privée dans la finance (« blended finance »).

## Les pistes de solution

Ce rapport, produit à la suite de ces travaux, propose 7 grandes orientations regroupant 15 pistes de solution concrètes (figure 5) pour atteindre les cibles de l'axe 3 du Plan Nature 2030. Elles visent à :

- **Cible 9** : intégrer la biodiversité dans les interventions de l'État ;
- **Cible 10** : accompagner la transition des entreprises et des investisseurs ;
- **Cible 11** : encourager une économie et une consommation plus durables ;
- **Cible 12** : accroître les ressources financières dédiées à la nature ;
- **Cible 14** : mobiliser l'ensemble des parties prenantes autour d'actions structurantes.

L'objectif est de renforcer la cohérence du secteur financier québécois et de stimuler une action conjointe entre les acteurs publics et privés.



Extrait de la Figure 5. Orientations et thématiques des groupes de travail

Pour soutenir la vision collective et combler les écarts identifiés, les pistes de solution ont été organisées en phases. Chaque phase précise les dépendances, les éléments clés de mise en œuvre, les parties prenantes impliquées et le niveau d'effort anticipé. Cette approche permet de distinguer les actions à effet rapide de celles nécessitant une mobilisation à long terme.

Dans un contexte où les ressources devront être mobilisées de manière ciblée, il est pertinent de concentrer les efforts initiaux sur des stratégies à fort potentiel structurant, comme la concertation intersectorielle, la recherche, la formation et le développement de méthodologies et d'indicateurs sectoriels robustes. Ces actions posent les bases d'un cadre d'action crédible et partagé par l'ensemble des acteurs financiers. Elles permettront ensuite d'orienter plus efficacement les flux financiers, tant publics que privés, vers les projets et entreprises les plus favorables à la biodiversité.

### **Aligner les ambitions globales avec l'action territoriale**

Les engagements internationaux du Québec appellent à une meilleure cohérence entre les orientations politiques et les pratiques sur le terrain.

Dans cette perspective, le gouvernement peut jouer un rôle facilitateur en soutenant les efforts d'alignement entre les engagements collectifs et les initiatives sectorielles. Par l'adoption de mesures incitatives et l'ajustement de certains cadres existants, il peut contribuer à créer un environnement favorable à l'évolution des pratiques, notamment dans le secteur financier.

Le rapport met de l'avant la complémentarité entre initiatives privées et leviers publics, dans une perspective de collaboration constructive et durable en faveur de la biodiversité.

# 1.

# Introduction

**N**ous avons le plaisir de vous présenter le rapport du projet d'étude sur l'intégration de la biodiversité dans les pratiques financières et d'affaires au Québec. Ce document est rendu possible grâce au soutien du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Le rapport vise à partager les résultats des travaux réalisés et à proposer des pistes de solution issues des groupes de travail réunis, afin de soutenir la mise en œuvre du Plan Nature par l'intégration de la biodiversité au sein des institutions et acteurs financiers du Québec.

**Le rapport comprend :**

- Une présentation du contexte de l'érosion de la biodiversité
- Un état des lieux du secteur financier québécois, incluant ses forces, ses faiblesses, et l'identification des barrières et leviers à l'intégration de la biodiversité dans les décisions d'investissement, de financement et dans les pratiques d'affaires;
- Une synthèse des ateliers et des constats des différents groupes de travail;
- Une évaluation du degré de maturité du secteur financier par rapport aux meilleures pratiques internationales;
- Des orientations et pistes de solution concrètes.

Le **Plan Nature 2030 du Québec** constitue un levier stratégique pour freiner et inverser la perte de biodiversité, à condition d'assurer une cohérence entre l'action publique et la mobilisation du secteur financier. Cela implique une responsabilité partagée entre les acteurs publics et privés, notamment ceux qui bénéficient de fonds publics, afin d'éviter des impacts négatifs involontaires. Le secteur privé est également appelé à s'engager sur le long terme, au-delà des financements publics disponibles.

En soutien au **Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal**, le Québec a l'occasion de jouer un rôle moteur dans la mise en œuvre de ses principes. La protection de la biodiversité concerne l'ensemble des institutions publiques et des partenaires financiers, qui sont appelés à contribuer activement à la transformation du système économique en faveur de la nature.

Les pistes de solution identifiées dans ce rapport s'inscrivent dans les cibles suivantes du Plan Nature :

- **Cible 9** : Intégration des considérations relatives à la biodiversité dans les interventions de l'État ;
- **Cible 10** : Soutien aux entreprises et aux investisseurs pour agir en faveur de la biodiversité ;
- **Cible 11** : Renforcement de la capacité des citoyens à faire des choix de consommation durables et encouragement de la contribution des activités économiques à la conservation ;
- **Cible 12** : Augmentation des ressources financières allouées à la biodiversité ;
- **Cible 14** : Mobilisation des parties prenantes autour des enjeux de conservation et de coopération.

La réussite de ces cibles est essentielle pour atteindre les objectifs de protection (cibles 1 à 5) et d'utilisation durable (cibles 6 à 8). La pérennité des mesures du Plan Nature demeure une préoccupation centrale pour Finance Montréal, le CRABE et leurs partenaires, malgré l'allocation d'un budget historique de 922 millions de dollars pour la période 2024-2028. L'échéance de 2028 représente un défi, car la réussite du Plan repose sur une mise en œuvre soutenue dans le temps. À l'avenir, une mobilisation accrue de fonds privés sera nécessaire pour assurer la continuité des efforts et contribuer pleinement à la réalisation du Plan Nature 2030 et à la vision 2050 du Cadre mondial pour la biodiversité.

### **Un projet multisectoriel pour aligner finance, science et action publique:**

Finance Montréal a assuré la coordination de ce projet avec le soutien du Centre de recherche appliquée sur la biodiversité et les écosystèmes de l'Université du Québec en Outaouais (CRABE), en partenariat avec Ateliers pour la biodiversité (APLB) et Credo Impact (Credo).

Ce projet a permis de mieux comprendre les enjeux, les besoins, et les aspirations du secteur financier en matière d'intégration de la biodiversité dans les décisions d'investissement et de financement. En tant que grappe financière du Québec, et fort de ses 61 membres de l'industrie financière et de ses partenaires, Finance Montréal a permis d'engager ces réflexions en créant un espace d'échange multisectoriel.

Entre les mois de février et mars 2025, 38 organisations représentant le secteur financier, le monde de la recherche, les ONG, ainsi que d'autres secteurs, ont été réunis autour de quatre groupes de travail thématiques :

- le renforcement des capacités
- la méthodologie et réglementation
- les outils technologiques et données
- le financement des solutions fondées sur la nature

***Le taux de participation plus élevé qu'anticipé témoigne d'un intérêt grandissant et d'un engouement à mieux comprendre les enjeux de biodiversité et ses répercussions dans les pratiques financières.***

## Calendrier des rencontres

(2025)

16 JANVIER	Classe de maître
4 FÉVRIER	<b>Rencontre 1</b> <b>Groupe de travail 1</b> Renforcement des capacités (sensibilisation, formation, éducation)
5 FÉVRIER	<b>Rencontre 1</b> <b>Groupe de travail 3</b> Outils technologiques et données
11 FÉVRIER	<b>Rencontre 1</b> <b>Groupe de travail 2</b> Méthodologie, réglementation et législation
13 FÉVRIER	<b>Rencontre 1</b> <b>Groupe de travail 4</b> Financement des solutions fondées sur la nature
19 FÉVRIER	<b>Rencontre 2</b> <b>Groupe de travail 3</b> Outils technologiques et données
25 FÉVRIER	<b>Rencontre 2</b> <b>Groupe de travail 2</b> Méthodologie, réglementation et législation
27 FÉVRIER	<b>Rencontre 2</b> <b>Groupe de travail 4</b> Financement des solutions fondées sur la nature
18 MARS	<b>Rencontre 2</b> <b>Groupe de travail 1</b> Renforcement des capacités (sensibilisation, formation, éducation)

## Rôle du secteur financier dans la protection de la biodiversité

Le secteur financier joue un rôle clé dans la protection de la biodiversité, notamment en orientant les flux de capitaux vers des activités économiques compatibles avec la préservation des écosystèmes. Par ses décisions en matière d'investissement, de financement et d'assurance, il peut soutenir la transition vers des modèles d'affaires durables, réduire le financement d'activités ayant un impact négatif sur la nature, et encourager l'adoption de pratiques respectueuses de la biodiversité. En intégrant des critères liés à la nature dans l'évaluation des risques et des opportunités, les acteurs financiers peuvent non seulement limiter leur exposition aux risques environnementaux, mais aussi contribuer à l'émergence de solutions fondées sur la nature. Ce rôle implique un engagement accru en matière de transparence, de traçabilité des impacts et de dialogue avec les entreprises, afin de renforcer collectivement la résilience des écosystèmes — et, par extension, celle de l'économie.

## Vers une mobilisation partagée des leviers publics et privés

L'intégration de la biodiversité dans les pratiques financières au Québec repose sur une diversité de leviers mobilisables par l'ensemble des acteurs concernés. Dans ce contexte, l'État peut jouer un rôle facilitateur, notamment en contribuant à créer un environnement propice à cette transition — par exemple à travers des orientations claires, des mesures incitatives cohérentes et une vision à long terme.

La mise en place de repères communs ou de bases structurantes, élaborés en concertation avec les parties prenantes, pourrait favoriser une meilleure cohérence des actions et encourager l'alignement volontaire des acteurs du secteur financier. Ces repères gagneraient à refléter les réalités du terrain et les besoins spécifiques du milieu, tout en laissant place à l'innovation et à l'expérimentation.

Des investissements dans la formation, les données, les méthodologies, les outils technologiques et le développement de produits financiers adaptés pourraient également contribuer à soutenir les efforts déjà engagés. Une réflexion sur les incitatifs économiques existants, incluant l'identification des subventions ayant des effets négatifs sur la biodiversité, pourrait enrichir cette démarche.

L'élaboration d'une taxonomie claire, inspirée des meilleures pratiques internationales, faciliterait la distinction entre les investissements favorables et défavorables à la biodiversité, tout en renforçant la comparabilité et l'orientation des flux financiers.

Enfin, pour que cette transition soit durable, il est essentiel d'adopter une approche systémique et à long terme, qui valorise les synergies entre climat et biodiversité. Cela implique des outils adaptés aux réalités des acteurs, un langage commun, des indicateurs pertinents et une posture d'expérimentation, notamment par le biais de projets pilotes. Dans un contexte globalisé, une attention particulière devra être portée aux effets indirects, afin d'éviter le déplacement des impacts à l'étranger.

A photograph of a beaver gnawing on a tree trunk in a forest. The beaver is on the right side of the frame, facing left, with its mouth open and teeth embedded in the bark. The tree trunk is on the left, and the background is a dense forest of green trees. The lighting is bright, suggesting a sunny day.

# 2.

## Biodiversité et économie

### Présentation du contexte

## Un risque systémique pour l'économie mondiale

Le *Global Risks Report 2024* du Forum économique mondial classe la perte de biodiversité et l'effondrement des écosystèmes parmi les cinq principaux risques économiques des dix prochaines années. Des écosystèmes essentiels – comme les forêts boréales, l'Amazonie et les récifs coralliens – approchent des points de bascule irréversibles.

Selon *The Economics of Biodiversity: The Dasgupta Review* (2021), entre 1992 et 2014, le capital naturel par habitant a chuté de 40 %, tandis que le capital produit a doublé et le capital humain a augmenté de 13 %.

Cette dégradation menace la stabilité des chaînes de valeur, notamment dans les secteurs de l'agroalimentaire, l'énergie et extraction, et les infrastructures et l'aménagement du territoire.

**La seule action climatique ne suffit plus.**

**Une transformation est nécessaire dans trois systèmes majeurs :**

1. *Utilisation des terres, des océans et des ressources alimentaires.*
2. *Infrastructures et environnement bâti.*
3. *Énergie et extraction.*

## L'état de la biodiversité mondiale

Le *WWF Living Planet Report 2024* révèle une baisse moyenne de 73 % des populations de vertébrés sauvages entre 1970 et 2020, soit une diminution de 85 % des espèces d'eau douce, de 69 % des espèces terrestres et de 56 % des espèces marines. Le Biodiversity Intactness Index montre que la majorité des zones terrestres ont déjà dépassé la limite planétaire de résilience biologique.

# 73 %

Le *WWF Living Planet Report 2024* révèle une baisse moyenne de 73 % des populations de vertébrés sauvages entre 1970 et 2020.

Soit une diminution de **85 %** des espèces d'eau douce, de **69 %** des espèces terrestres et de **56 %** des espèces marines.

## Les causes principales de la perte de biodiversité

Selon le Rapport d'évaluation mondiale de l'IPBES (2019), cinq moteurs directs expliquent la perte de biodiversité :

1. Changement d'usage des terres et des mers
2. Exploitation directe des organismes
3. Changements climatiques
4. Pollution
5. Espèces exotiques envahissantes

Ces moteurs sont amplifiés par des facteurs indirects comme : la croissance démographique, la consommation et les politiques économiques.

## Causes sous-jacentes, facteurs indirects et facteurs directs de la perte de biodiversité.

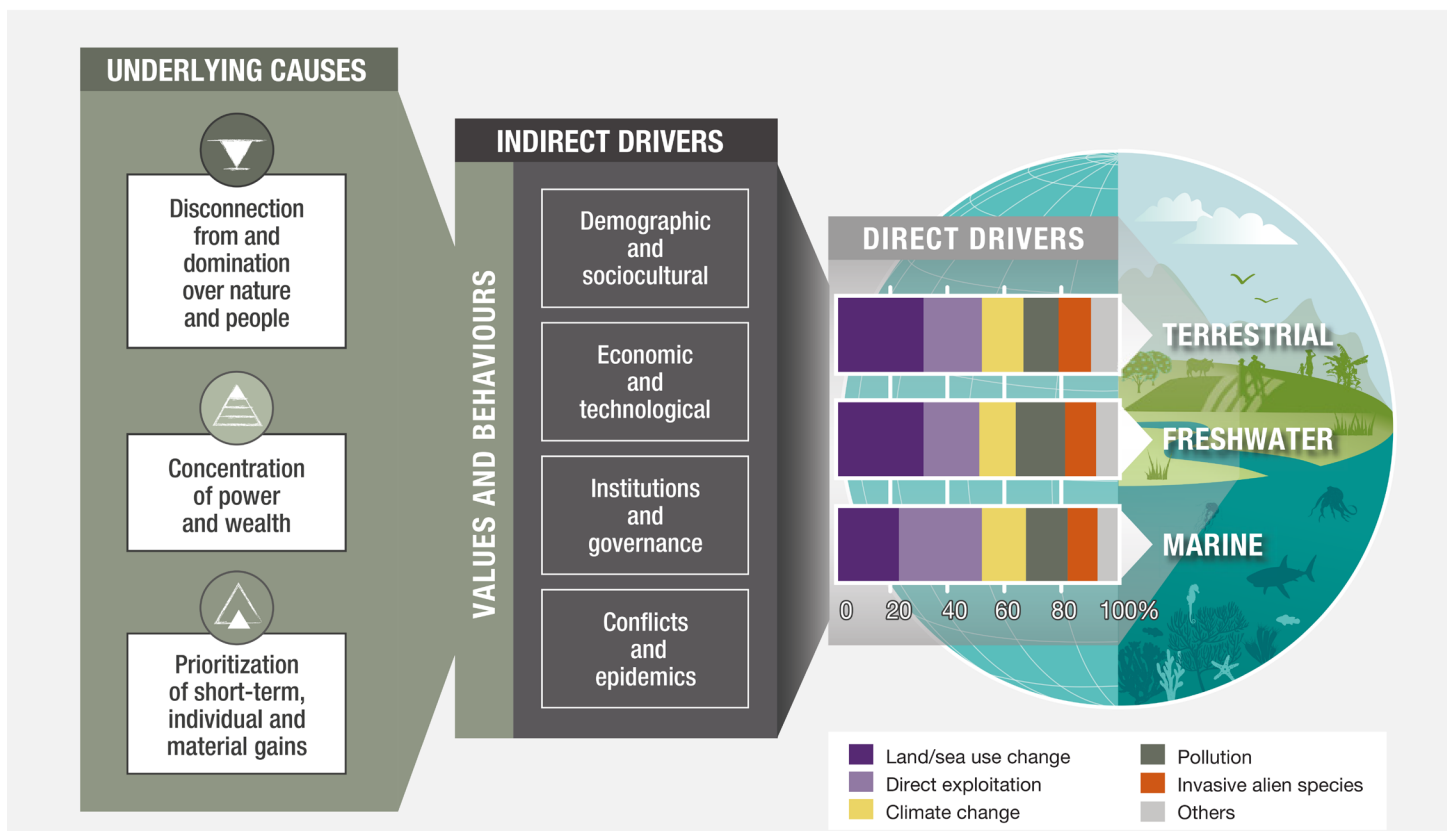


Figure 1 Underlying causes, indirect drivers and direct drivers of biodiversity loss and 492 nature's decline. P. 13.

<https://doi.org/10.5281/zenodo.11382230>

***Le récent rapport IPBES Transformative Change Assessment: Summary for Policymakers (2024) met en lumière les liens entre les causes sous-jacentes ainsi que les moteurs indirects et directs sur les capitaux naturels.***

*Dans un second rapport, l'IPBES présente également le concept de Nexus, un cadre d'analyse qui met en évidence les interconnexions entre plusieurs éléments clés d'un système complexe : la biodiversité, l'eau, l'alimentation, la santé et le changement climatique.*

Cette approche est essentielle, car ces enjeux sont étroitement liés, mais les décisions politiques et de gestion sont souvent prises séparément, ce qui peut entraîner des contradictions ou des effets inattendus.

**L'illustration (A)** montre la croissance annuelle de certains indicateurs des moteurs indirects et leur influence sur les tendances des moteurs directs. L'intensification des moteurs indirects renforce les moteurs directs, contribuant notamment à l'aggravation du changement climatique, un des éléments clés du Nexus (B).

**L'illustration (B)** analyse les mêmes tendances des moteurs indirects en A et évalue leur impact sur les éléments du Nexus. Cette figure synthétise les tendances récentes sur la période 2001-2021, selon les données disponibles.

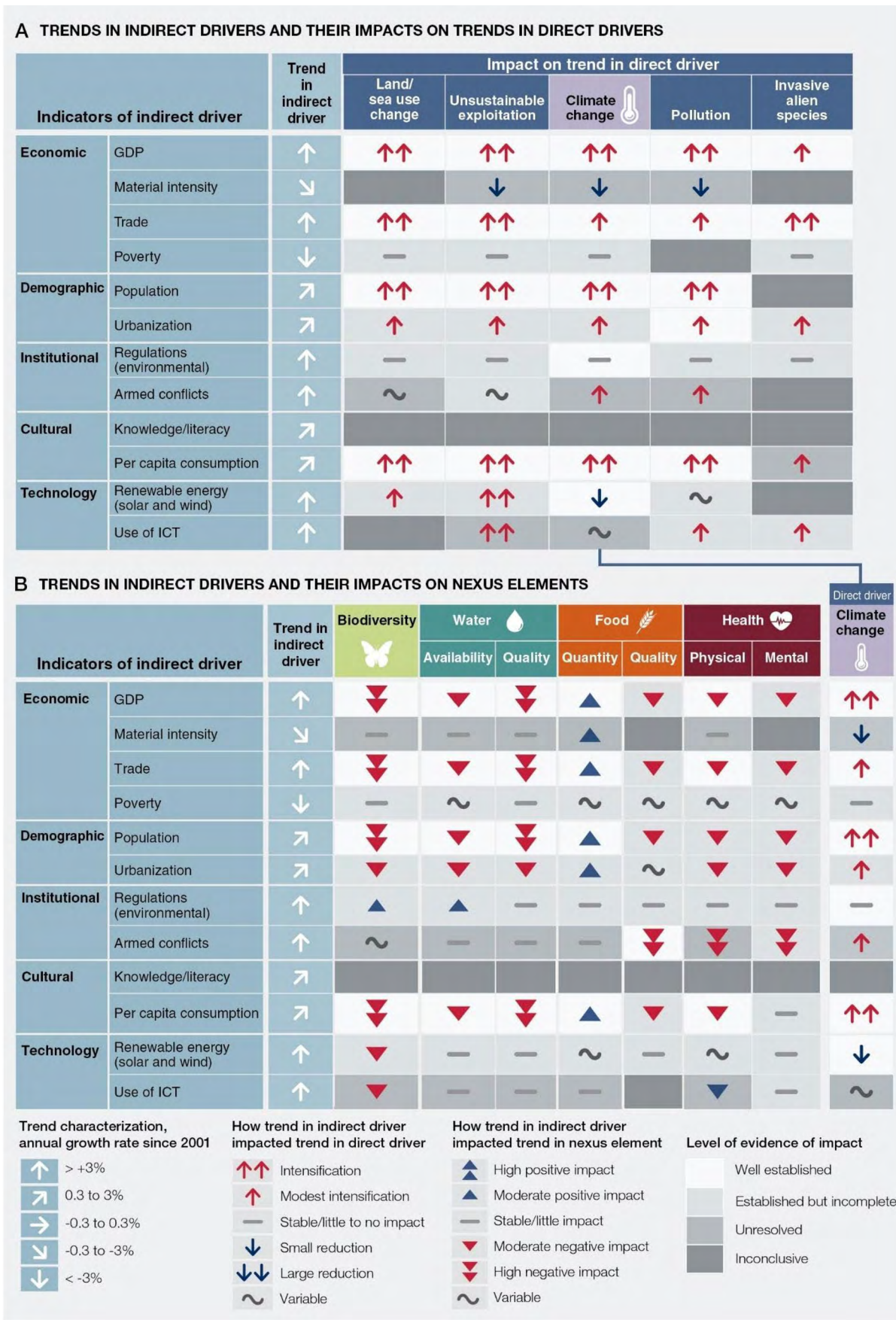


Figure 2. Impact of trends in indirect drivers on trends in direct drivers of nexus elements. B. Impact of trends in indirect drivers on the nexus elements. P 11 <https://doi.org/10.5281/zenodo.13850290>

## Le déficit de financement de la nature

Le rapport *Financer la nature* (Institut Paulson, 2020) estime que :

- Les besoins annuels atteignent 722 à 967 milliards USD.
- Le financement actuel n'atteint que 124 à 143 milliards USD.
- **Le déficit annuel moyen est de 711 milliards USD, soit seulement 16 à 19 % des besoins couverts.**

Le financement de la nature devrait ainsi être multiplié par 5 à 7 pour combler l'écart.

Un rapport publié en octobre 2024 par l'Université de Cambridge et le Cambridge Institute for Sustainability Leadership (CISL) examine le rôle des capitaux privés commerciaux dans la réalisation des objectifs du Cadre mondial pour la biodiversité (GBF). Il souligne l'élan croissant autour du financement et de l'investissement visant à arrêter et à inverser la perte de biodiversité, ainsi que les types de produits financiers mobilisés.

La Figure 3, reproduit du Forum économique mondial et d'Oliver Wyman, présente les principaux acteurs impliqués dans le financement de la nature, ainsi que les instruments utilisés. Parmi les acteurs figurent les gouvernements, les institutions financières, les entreprises privées et les organisations non gouvernementales, chacun jouant un rôle crucial dans la mobilisation des ressources nécessaires pour protéger et restaurer la biodiversité.

## Acteurs et instruments du financement de la nature

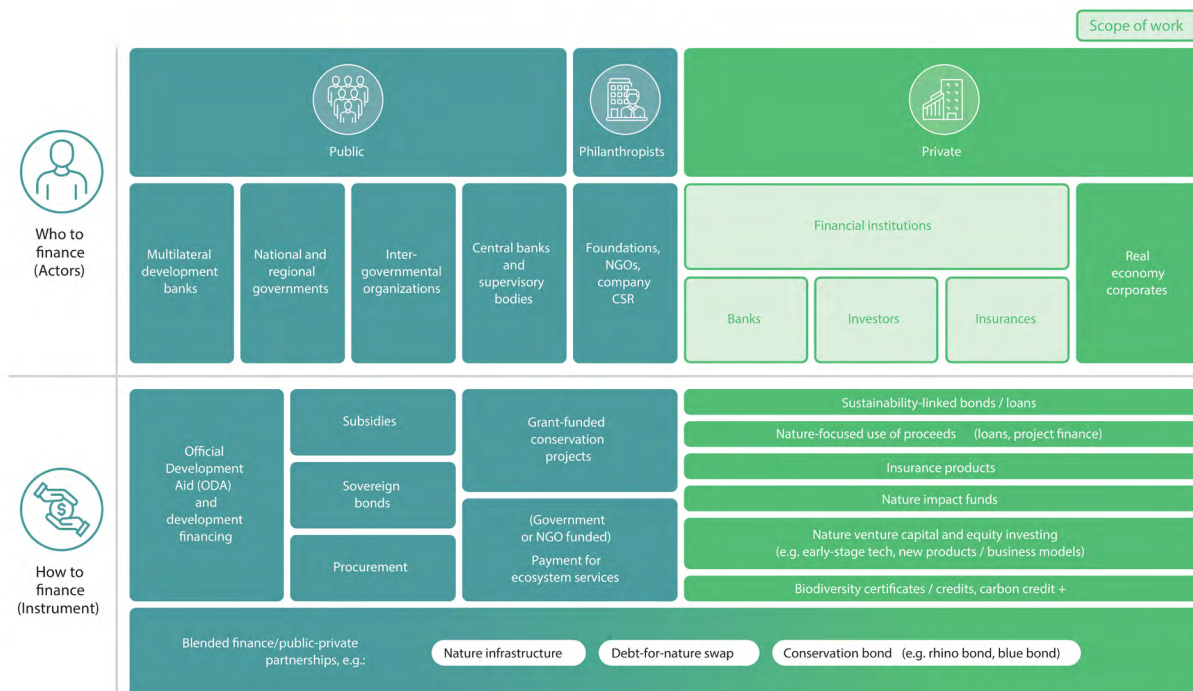


Figure 3. Aperçu des acteurs et instruments pour financer la nature (2024). (p.30). [cisl\\_atrack\\_scaling\\_finance\\_for\\_nature.pdf](#)

# 3.

## Analyse de maturité

État des lieux  
au niveau individuel,  
organisationnel et  
recherche documentaire

**N**os constats tirés des ateliers et des sondages d'autoévaluation illustrent un secteur financier encore à ses débuts en matière d'intégration de la biodiversité dans ses pratiques. Malgré tout, l'intérêt pour la collaboration, tant entre institutions financières qu'avec des acteurs scientifiques et académiques, est bien présent afin de faire avancer le sujet au Québec et au Canada.

Il convient de souligner que la recherche documentaire réalisée dans le cadre de ce projet demeure partielle. Certains outils, acteurs ou initiatives n'ont pu être explorés en profondeur, en raison notamment de la disponibilité limitée des informations, de leur accessibilité restreinte ou d'un manque de transparence. Par exemple, bien que plusieurs grandes firmes développent progressivement des offres en lien avec la biodiversité, celles-ci demeurent encore peu visibles ou insuffisamment documentées dans l'espace public. De même, certaines ressources internationales, telles que le Network for Greening the Financial System (NGFS), le Nature Positive Initiative (NPI), Finance for Biodiversity ou Business for Nature, ont été peu abordées. Ce travail doit ainsi être considéré comme une base évolutive, appelée à être enrichie, à mesure que les données se précisent et que les pratiques se consolident.

## Renforcement des capacités (sensibilisation, formation, éducation)

### Constats tirés du projet

Le renforcement des capacités en biodiversité a émergé comme une priorité stratégique, tant à l'échelle organisationnelle que sectorielle. Plusieurs participants ont souligné l'importance de former les équipes de direction, de clarifier le modèle d'affaires lié à la biodiversité, et d'aligner les objectifs sur les impacts indirects des organisations. L'intégration des enjeux de biodiversité dans les thèses d'investissement et la sensibilisation accrue, notamment dans certains secteurs clés, figurent également parmi les besoins identifiés.

À l'échelle sectorielle, les priorités incluent le développement de processus clairs de restauration et d'atténuation, appuyés par des indicateurs de suivi, ainsi que la formation élargie des employés et la diversification des sources de financement.

***Le sondage post-classe de maître révèle notamment que plus de la moitié des organisations participantes (53,3 %) ne disposent pas de personnel formé sur ces enjeux, illustrant un écart important entre les besoins exprimés et les capacités actuelles.***

Plusieurs freins opérationnels et systémiques entravent l'intégration de la biodiversité dans le secteur financier : manque de connaissances spécialisées, absence de méthodologies et de standards clairs, vocabulaire flou, ressources limitées, et faible disponibilité de produits d'investissement éprouvés. À cela s'ajoutent la difficulté à démontrer la matérialité financière de la biodiversité et un manque d'intérêt perçu chez les clients, ce qui complique son intégration dans les processus de gestion des risques et de décision stratégique.

### Recherche documentaire sur le renforcement des capacités

L'analyse suivante met en lumière un milieu académique en pleine évolution, où la finance durable est enseignée, toutefois la prise en compte explicite de la biodiversité demeure marginale. L'émergence de nouvelles formations, notamment en Europe et en Amérique du Nord, témoigne cependant d'un intérêt croissant et d'une possible évolution de l'offre académique en biodiversité. La mise en place de parcours pédagogiques structurés, combinant apprentissage académique et immersion professionnelle, représente un levier essentiel pour le renforcement des capacités. L'essor des micro-certifications et des initiatives interdisciplinaires constitue une avancée, mais reste insuffisant face aux défis liés à la transition écologique et à la préservation du capital naturel.

#### Les cursus scolaires au Québec

**Le Québec compte 18 universités accueillant environ 245 000 étudiants par année. Parmi celles-ci, 8 offrent des programmes en finance ou en administration avec une spécialisation en finance. Une analyse révèle que les enjeux de biodiversité y sont très peu, voire pas du tout intégrés.**

L'intégration des enjeux environnementaux reste également limitée. Certaines formations en gestion abordent des notions liées à l'environnement, au développement durable ou à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), mais le plus souvent dans des cours optionnels ou dans des programmes courts comme les certificats et microcertificats.

Aucune formation en biodiversité est intégrée aux programmes de baccalauréat ou de maîtrise en finance n'a été recensée au Québec. Toutefois, quelques initiatives récentes témoignent d'un début d'intérêt pour le sujet : le microcertificat *Economics of Biodiversity and Natural Capital Markets* (Université Concordia), le cours *FINE 465 Sustainable Finance* (Université McGill) et des programmes de gestion à l'Université Laval, HEC Montréal et ESG UQAM qui présentent des cours sur l'environnement, mais sans offrir de cours spécifiquement consacrés à la biodiversité.

#### Les cursus scolaires à l'extérieur du Québec

À l'échelle internationale, l'offre de formation en finance durable est plus développée, notamment en Europe, où plusieurs universités proposent des programmes spécialisés de premier et de deuxième cycle. Toutefois, l'enseignement reste centré sur les enjeux climatiques, et la biodiversité y est encore peu abordée.

**On observe cependant l'émergence de quelques cours intégrant la biodiversité dans l'enseignement de la finance (ex. Universités de Zurich et de Francfort).**

En complément des formations académiques, des modules autodidactes payants sont accessibles en ligne (ex. NDC Partnership). Au Canada, le Sustainable Finance Lab de l'Ivey Business School explore des sujets liés à la finance durable, dont la conservation des écosystèmes, les infrastructures vertes, le financement mixte et l'investissement dans la réussite des communautés autochtones. Cette approche intégrée permet d'enrichir la réflexion sur le rôle de la finance dans la préservation de la biodiversité et le développement de solutions adaptées aux enjeux environnementaux.

### La formation continue en biodiversité et finance

Au Québec, plusieurs acteurs soutiennent la formation continue du secteur financier aux concepts reliés à la biodiversité, dont les Ateliers pour la biodiversité (APLB), le Conseil Patronal de l'Environnement du Québec (CPEQ) et WSP, qui offrent ateliers, formations ou webinaires.

D'autres acteurs offrent également des formations en biodiversité, mais non appliqué au domaine de la finance, dont Quebec Center for Biodiversity Science (QCBS), l'Ordre des agronomes du Québec et l'Union des producteurs agricoles (UPA).

À l'international, plusieurs ressources sont disponibles par le biais de PRI Academy, Global Association of Risk Professionals (GARP), Nature and Biodiversity for Investors et New Green Shoots de l'UN Environment Programme Finance Initiative

## Méthodologie, réglementation et législation

### Constats tirés du projet

Au Québec, l'intégration de la biodiversité dans les cadres méthodologiques, réglementaires et législatifs du secteur financier reste à un stade précoce. Lors de la classe de maître, plusieurs participants ont exprimé un besoin clair de mieux comprendre ces thématiques. De plus, très peu d'organisations utilisent des méthodologies ou cadres structurants pour évaluer ou divulguer leurs impacts en biodiversité. L'opérationnalisation du cadre TNFD, pourtant centrale sur la scène internationale, demeure rare au Québec

### Recherche documentaire sur le cadre normatif et réglementaire dans le monde

L'International Sustainability Standards Board (ISSB) s'inspire largement des cadres et pratiques déjà établis pour développer ses normes. Entre 2024 et 2026, l'ISSB mènera des projets de recherche portant sur la divulgation des risques et opportunités liés à la biodiversité, aux écosystèmes, aux services écosystémiques et au capital humain. Ces travaux visent à identifier les informations clés dont les investisseurs ont besoin pour évaluer les impacts de ces enjeux sur la performance des entreprises.

Cette évolution est particulièrement pertinente pour le Québec, car bien que l'International Financial Reporting Standards Sustainability Disclosure Standards (IFRS SDS) ne soit pas encore obligatoire, les normes comptables International Financial Reporting Standards (IFRS) le sont au Canada pour toutes les organisations ayant une obligation publique de reddition de comptes, telles que les entreprises cotées en bourse (Gouvernement du Canada, 2024).

Enfin, une étude menée en France par Bartle, les Acteurs de la Finance Responsable et Novethic, de la Caisse des dépôts et consignations (2024), présente un portrait des cadres réglementaires et normatifs qui existent à l'international, en Europe et en France.

### Au niveau international

- **Le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal (CMB)**, adopté par 195 états lors du COP15, propose 4 objectifs et 23 cibles d'action en vue de la protection et de l'utilisation durable de la biodiversité.
- **Le Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD)**, lancé en 2021, aide le secteur à mieux évaluer, divulguer et agir sur les dépendances, impacts, risques et opportunités liés à la nature, à l'image du TCFD pour le climat. Il vise à réorienter les flux financiers mondiaux vers des résultats favorables à la nature grâce à son approche LEAP (TNFD, 2023). Il est interopérable avec le Global Reporting Initiative (GRI) et le European Sustainability Reporting Standards (ESRS) (ISSB et EFRAG, 2024).
- **Le Science Based Targets Network (SBTN)** fournit pour sa part des directives pour fixer des objectifs basés sur la science afin de protéger et de restaurer la nature, en cohérence avec les objectifs globaux de biodiversité.

## En Europe

- **La Taxonomie verte**, lancée en 2028 par la Commission européenne (2022), est un cadre obligatoire qui établit une classification unifiée des activités économiques dites « vertes », pour guider et mobiliser les investissements privés pour parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050. Elle définit les critères d'éligibilité et d'alignement pour la transition bas carbone et pour la gestion des enjeux environnementaux.
- **La Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)**, une réglementation publiée en 2019, impose des exigences de transparence sur les « incidences négatives en matière de durabilité ». Elle oblige à fournir des informations sur les conséquences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité.
- **La Loi sur la Restauration de la Nature** (Commission européenne, 2024) est un cadre oblige les pays de l'Union Européenne (UE) de restaurer au moins 20% des zones terrestres et maritimes de l'UE d'ici 2030, et de restaurer tous les écosystèmes qui en ont besoin d'ici 2050.
- **Les European Sustainability Reporting Standards (ESRS)** visent à uniformiser la divulgation des informations ESG des entreprises. Intégrées à la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD), elles encouragent une transition vers une économie plus durable et inclusive. Depuis 2023, la CSRD demande des informations plus détaillées (UNEP FI, 2023) afin de permettre une évaluation plus précise de l'impact des entreprises sur la société et l'environnement, ainsi que d'anticiper les risques et opportunités liés à ces enjeux. Il existe une interopérabilité entre les ESRS et les standards ISSB, mais la biodiversité n'y est pas encore intégrée.

## En France

- **La loi PACTE (Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises)** adoptée en 2019 a introduit la notion de « raison d'être » dans le Code civil, ouvrant la voie à une redéfinition du rôle des entreprises dans la société.
- **La Stratégie nationale pour la biodiversité 2030** est un cadre volontaire qui représente une réponse collective face à l'urgence de préserver la biodiversité en France. Ce cadre propose 40 mesures pour la biodiversité, avec pour objectif la mise en place d'une feuille de route d'ici 2030, impliquant toutes les parties prenantes de la société.
- **La Loi EC-Article 29 de la Loi Énergie Climat** est un cadre obligatoire pour la divulgation extrafinancière qui oblige les sociétés de gestion à publier un rapport sur les risques associés au changement climatique, à la biodiversité, ainsi qu'aux investissements durables et à la durabilité.

## Au Canada et au Québec

- **La Stratégie pour la nature 2030 du Canada** présente une vision collective et une feuille de route pour inverser la perte de biodiversité au pays.
- **Le Plan Nature 2030** représente l'initiative du gouvernement du Québec, en alignement avec le CMB.
- En mars 2025, le Canada et le Québec ont signé un accord pour la protection et la conservation de la nature : jusqu'à 100 millions de dollars seront investis par le gouvernement du Canada au Québec d'ici 2027 pour soutenir les objectifs du Plan nature 2030 du Québec et de la Stratégie pour la nature 2030 du Canada.

Depuis l'adoption du Cadre mondial pour la biodiversité en décembre 2022, les initiatives, réseaux et communautés dédiés à cette thématique se sont multipliés. Par exemple, la Fondation Finance for Biodiversity et l'UNEP FI (2024) mènent actuellement une initiative globale pour établir un cadre commun, reposant sur des consultations itératives impliquant diverses parties prenantes.

## Outils technologiques et données

### Constats tirés du projet

Les discussions ont souligné la nécessité de mieux comprendre, structurer et simplifier l'utilisation des données liées à la biodiversité. Les participants ont exprimé le besoin des guides pratiques, des outils accessibles et des partenariats spécialisés pour intégrer efficacement ces technologies. À l'échelle sectorielle, des projets pilotes, la mesure d'impact des obligations financières, et l'adoption d'indicateurs communs ont été identifiés comme leviers clés.

Le sondage post-classe de maître confirme un faible niveau de maturité technologique : la majorité des organisations n'utilisent ni bases de données spécifiques ni outils numériques adaptés pour évaluer leurs impacts sur la biodiversité. Malgré quelques initiatives isolées, l'usage des technologies reste faible.

### Recherche documentaire sur les outils technologiques et les données

Face à l'érosion rapide de la biodiversité, les institutions financières sont appelées à intégrer les risques et opportunités liés à la nature au cœur de leurs décisions. Une révolution des outils et des pratiques est nécessaire pour permettre aux institutions financières de passer d'une approche réactive à une stratégie proactive et régénérative, contribuant à une transformation en profondeur des modèles économiques.

#### 1. Collecte, traitement et fiabilité des données

Des dispositifs de surveillance, comme les satellites et les capteurs in situ, permettent une cartographie des écosystèmes et un suivi de l'état des habitats et des espèces. Des plateformes comme GEOBON (BON in a Box) ou l'outil BSE développé au Québec, facilitent l'analyse des dépendances et impacts des entreprises sur les services écosystémiques, tandis que l'outil IBAT (Integrated Biodiversity Assessment Tool) centralise des données globales sur la biodiversité, incluant des informations cruciales sur les zones clés et protégées.

Plusieurs fournisseurs, comme ISS ESG, MSCI ou Iceberg Data Lab, proposent des scores biodiversité intégrés aux bases de données financières. Ces outils, bien que prometteurs, reposent souvent sur des proxys, avec un niveau de transparence variable.

Contrairement au climat, où le GES sert d'indicateur central, il n'existe pas de métrique unique pour représenter la biodiversité. Les données sont souvent fragmentaires ou hétérogènes selon les régions, les espèces ou les écosystèmes, ce qui complique leur agrégation. Une standardisation est nécessaire pour éviter les risques d'incohérence ou d'écoblanchiment.

#### 2. Évaluation et gestion prospective des risques

Des outils exploitant l'intelligence artificielle ou la modélisation systémique, comme la plateforme ENCORE, permettent de simuler l'évolution des pressions sur les écosystèmes dans différents contextes (ex. changement d'usage des terres, pollution, changement climatique, etc.) pour anticiper les impacts sur les portefeuilles d'actifs et les chaînes d'approvisionnement. L'objectif est de rendre les stratégies financières plus résilientes, en les alignant sur les cadres réglementaires en émergence.

L'usage de jumeaux numériques (*digital twins*), des répliques virtuelles d'écosystèmes ou de territoires, permet de tester différents scénarios d'aménagement ou de politiques environnementales, et d'anticiper les effets écologiques et économiques à l'échelle locale ou sectorielle.

### 3. Aide à la décision et optimisation des stratégies

Des tableaux de bord dynamiques, des indicateurs de performance environnementale, ainsi que des outils de divulgation automatisés, peuvent soutenir la prise de décision à tous les niveaux : gouvernance, gestion de portefeuille, allocation de capital.

Les technologies ouvertes, les plateformes interopérables et les APIs spécialisées, telles que celles répertoriées par l'Institut de la finance durable ou dans le Nature Fintech Sector Map, contribuent à rendre ces outils accessibles et intégrables dans les systèmes financiers existants.

### 4. Accessibilité, échelle locale et démocratisation

L'accessibilité financière et technique de ces outils est un défi central, notamment pour les PME, les investisseurs institutionnels de taille moyenne ou les acteurs publics régionaux. Le développement de solutions modulaires, abordables et adaptées aux besoins locaux est donc essentiel. Pour être efficaces, les technologies et données doivent être fiables, standardisées et bien intégrées, conciliant les contextes écologiques locaux avec les cadres internationaux.

Des centres de recherche (ex. CIRAIG) proposent déjà des indicateurs pour identifier certains impacts sur la biodiversité dans le cadre des analyses de cycle de vie. D'autres démarches cherchent à créer ou renforcer des indicateurs pour aider les institutions financières à mieux intégrer la biodiversité dans leurs analyses :

- Indicateurs de biodiversité adaptés au contexte québécois pour les investisseurs issus d'un partenariat entre Fondation, la SNAP Québec, la CDPQ, Biodiversité Québec et l'Université de Sherbrooke.
- *Quantifying Biodiversity Loss Risk – Species Metrics* (BNP Paribas, 2025)

## Financement des solutions fondées sur la nature

### Constats tirés du projet

Le sondage post-classe montre que peu d'organisations offrent des produits liés à la biodiversité, bien que certaines initiatives prometteuses émergent (fonds dédiés, indicateurs, plantations, servitudes de conservation). Les secteurs ciblés sont variés, allant de l'agriculture, la foresterie et la pêche, jusqu'à des industries comme le minier, l'énergie et les transports.

Les participants ont insisté sur la nécessité d'éviter les projets nuisibles à la biodiversité, d'identifier des initiatives à financer, et de favoriser des approches concrètes et innovantes. Des idées comme l'intégration des SfN aux fonds de gestion environnementale et sociale (FGES), le partage d'expertise et l'adoption de mesures d'écofiscalité ont émergé.

À l'échelle sectorielle, des écarts de connaissance importants sur les produits financiers et leur fonctionnement entretiennent une asymétrie d'informations. De plus, le secteur demeure largement guidé par le court terme, alors que les solutions fondées sur la nature nécessitent une perspective à long terme pour être viables. Les participants dégagent quelques priorités : des produits liés à la biodiversité, des mesures et des outils pour évaluer l'impact réel des projets soutenus par les investissements ou les financements, une meilleure connaissance des solutions existantes et une attractivité des SfN tant pour le grand public que pour les investisseurs institutionnels.

### Recherche documentaire sur l'intégration de la biodiversité dans les solutions fondées sur la nature

Les solutions fondées sur la nature (SfN) se définissent comme des « actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer les écosystèmes naturels ou modifiés, pour relever les enjeux de la société de manière efficace et adaptative tout en assurant le bien-être humain et des avantages pour la biodiversité » (UICN).

Les SfN offrent un potentiel prometteur pour l'atteinte des objectifs canadiens de réduction des émissions de carbone et de conservation, de protection et de restauration de la biodiversité (Sustainability in the Digital Age, 2022). Cependant, les investissements actuels pour la nature restent insuffisants. Au Canada, le déficit de financement est estimé à 15 à 20 milliards de dollars américains par année (Smart Prosperity Institute, 2021). Avec près de 80% du financement pour la conservation provenant de fonds publics, l'engagement du secteur privé est essentiel pour combler cet écart et promouvoir de nouveaux modèles axés sur les SfN (Smart Prosperity Institute, 2021 ; World Economic Forum, 2022 ; Schwerdtner et Clifton, 2025). La mobilisation du capital privé dépend de mécanismes de réduction des risques, cependant l'absence de normes standardisées et le manque d'expertise financière adaptée constituent des freins majeurs à l'investissement privé (Denke et al., 2023). Pour attirer les investisseurs privés, le marché doit innover et mettre en place des incitations alignant rentabilité financière et bénéfices écologiques (Flammer, Giroux et Heal, 2025).

Le Continuum du Capital offre un cadre structuré mettant en évidence la complémentarité des sources de financement à chaque étape du développement des projets, de l'incubation à l'intégration au marché financier.

- **Les subventions, la philanthropie et le financement concessionnel**, tel que les paiements pour services écosystémiques, jouent un rôle clé dans la réduction des risques en phase initiale.
- **D'autres outils financiers basés sur le capital privé, comme les obligations vertes, l'investissement à impact et les crédits biodiversité** peuvent ensuite faciliter la mise à l'échelle des projets et leur intégration aux marchés<sup>1</sup>.
- **Les programmes de paiement pour services écosystémiques (PSE)** introduisent un modèle davantage basé sur le marché, où les paiements des bénéficiaires sont liés à des services écologiques concrets fournis par les écosystèmes gérés de façon durable<sup>2</sup>. Cependant, les PSE sont souvent limités par leur dépendance aux financements publics et aux mécanismes de suivi. Ces derniers imposent des critères spécifiques, tels que l'atteinte d'objectifs environnementaux nécessitant des suivis rigoureux et des évaluations avant l'octroi des paiements, ce qui ralentit et introduit une incertitude. Ces défis sont d'autant plus accentués par les fonds publics, qui sont soumis à des cycles budgétaires et des priorités politiques changeantes<sup>3</sup>.
- **Les fonds fiduciaires**, en revanche, offrent une approche différente. Ces entités juridiques mobilisent divers mécanismes financiers pour orienter et gérer des fonds publics ou privés destinés à des objectifs spécifiques, notamment le financement à long terme des aires protégées.
- **Les fonds d'amortissement, les fonds de roulement et les fonds de dotation** assurent une gestion stratégique du capital. En mutualisant les contributions financières et les risques, ces fonds constituent un levier attractif pour les investisseurs privés. Toutefois, ils sont peu présents sur le marché et les opportunités d'investissements sont souvent trop petites pour justifier les coûts élevés, limitant leur attractivité. La complexité du suivi des fonds rend difficile de garantir leur utilisation appropriée, conformément aux objectifs fixés. Malgré leur potentiel, ces fonds restent peu étudiés<sup>4</sup>.

- **Les obligations financières**, structurées sur l'émission de dettes, représentent un outil intéressant. Son mécanisme est basé sur le principe du paiement à la performance, lorsque les résultats de conservation sont atteints. Ces obligations sont jugées plus accessibles aux investisseurs privés, car elles offrent un moyen plus direct et souvent plus rapide d'investir, avec des rendements définis sous forme de paiements réguliers (intérêts)<sup>5</sup>. Contrairement aux PSE et aux fonds fiduciaires, les obligations bénéficient de processus standardisés et d'un marché déjà bien développé<sup>6</sup>.
  - Exemples : le *Yuba Project Forest Resilience Bond* et le *Deshkan Ziibi Conservation Bond*<sup>7</sup>.
- **Les crédits de biodiversité** sont l'objet d'une réflexion amorcée depuis plusieurs années<sup>8</sup>. Un crédit de biodiversité correspond à une unité de biodiversité mesurable et appuyée sur des données tangibles<sup>9</sup>. Il est primordial d'appuyer le marché des crédits de biodiversité sur un cadre et une réglementation forte et une quantification des crédits basée sur les meilleures connaissances scientifiques<sup>10</sup>. Or, la structure des crédits de biodiversité dans le monde manque d'uniformité, avec plusieurs méthodologies existantes<sup>11</sup>.



# 4.

## Orientations et fiches d'action

## Les orientations proposées sont alignées sur le Plan d'action 2024-2028 du Plan nature 2030

(Elles sont concentrées sur les cibles 9, 10, 11, 12 et 14 de l'axe 3.)

<b>Axe 3 :</b> Susciter et valoriser la participation de l'ensemble des parties prenantes aux efforts de conservation de la biodiversité	<b>CIBLE 9</b>	Gouvernance	●
	<b>CIBLE 10</b>	Secteur privé	●
	<b>CIBLE 11</b>	Développement durable	●
	<b>CIBLE 12</b>	Financement	●
	<b>CIBLE 13</b>	Leadership autochtone	
	<b>CIBLE 14</b>	Mobilisation, éducation et coopération internationale	●

Figure 4. Réf : Plan d'action 2024-2028 du Plan nature 2030 (p. 5)

● : cibles auxquelles les orientations répondent.

### Présentation des orientations

Des quatre groupes de travail thématiques, sept grandes orientations et quinze pistes d'action concrètes ont été identifiées pour guider les efforts des prochaines années.

## Important

*Les fiches d'action qui suivent sont proposées à titre descriptif et non prescriptif.*

*Elles n'ont pas vocation à imposer des obligations, mais à fournir un cadre d'orientation pour inspirer et guider les acteurs publics et privés.*

*Elles doivent être considérées comme des outils de mobilisation et de dialogue, permettant à chacun d'adapter les actions à son contexte, ses priorités et ses capacités.*

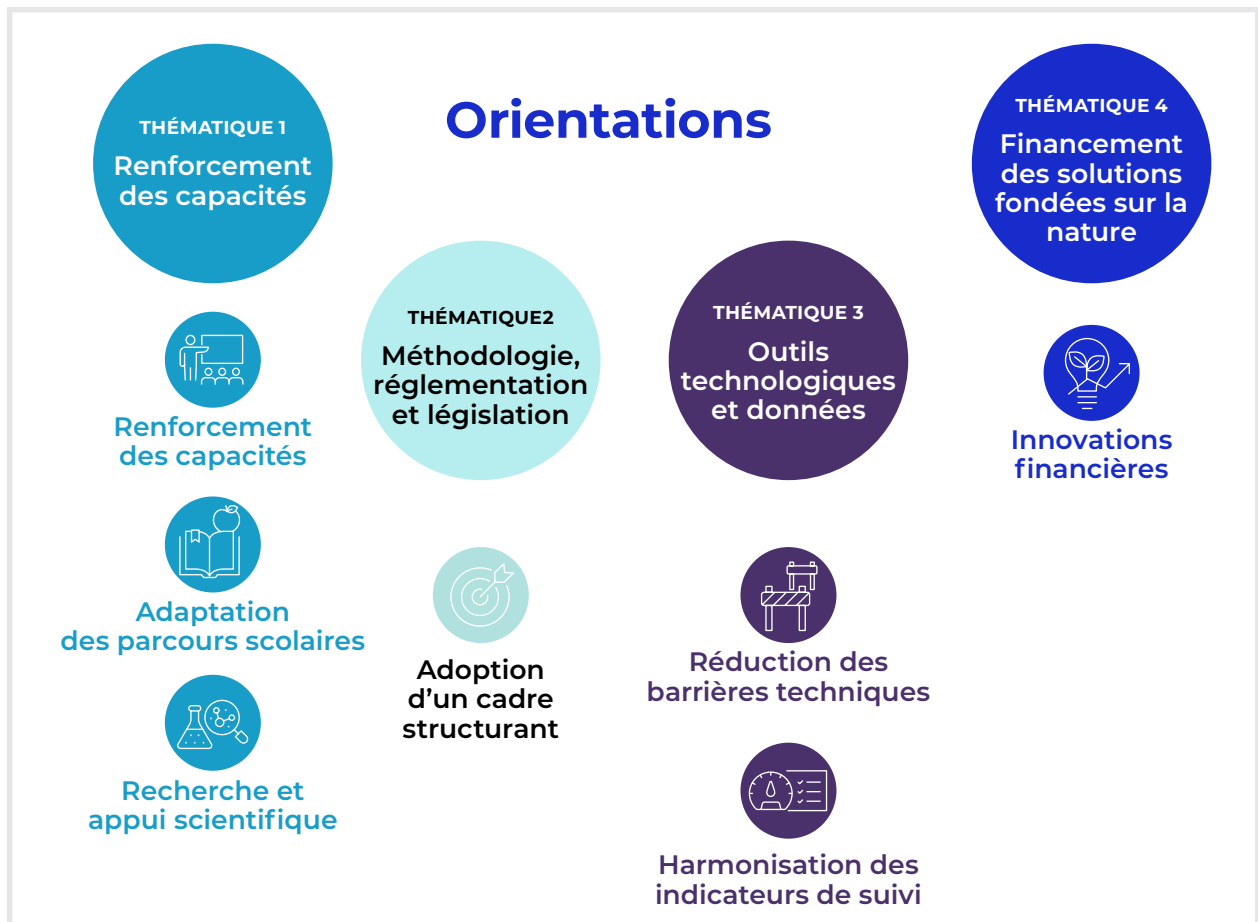


Figure 5. Orientations et thématiques des groupes de travail

Bien que centrées sur les leviers d'action du secteur financier, ces propositions présentent également un potentiel d'application plus large, notamment pour certains secteurs économiques identifiés dans le Plan Nature comme ayant des impacts environnementaux significatifs, tels que l'agriculture, la foresterie ou la pêche. L'objectif est de structurer les efforts à venir, mobiliser les parties prenantes clés et soutenir l'intégration progressive des enjeux liés à la nature dans les décisions économiques et financières.

Dans un contexte où les ressources devront être mobilisées de manière ciblée, il est pertinent de concentrer les efforts initiaux sur les stratégies à fort potentiel structurant, telles que la concertation intersectorielle, la recherche, la formation, ainsi que le développement de méthodologies et d'indicateurs sectoriels robustes. Ces investissements, qui peuvent sembler intangibles à court terme, sont essentiels pour créer les bases d'un cadre d'action crédible et partagé par l'ensemble des acteurs financiers. Ils permettront ensuite de mieux orienter les flux financiers, tant publics que privés, vers les projets et entreprises les plus favorables pour la biodiversité, en réduisant les incertitudes, et en renforçant la crédibilité des projets financés.

C'est dans cette optique que les deux premières années du présent plan d'action doivent être considérées comme une période de préparation active pour un déploiement élargi et coordonné des investissements prévus à compter de 2028. La mise en œuvre intégrée de l'ensemble des projets est essentielle pour permettre au secteur financier de maximiser son impact, chaque initiative y jouant un rôle déterminant.

Dans cette continuité, la Figure 6 du rapport illustre un ensemble d'**orientations** et de **pistes d'action** visant à favoriser l'intégration de la biodiversité dans les pratiques financières et d'affaires au Québec. Bien que toutes ces actions soient importantes et complémentaires, leur mise en œuvre repose sur certains **prérequis** identifiés dans les fiches d'orientation, permettant de déterminer les conditions à réunir avant de lancer certaines initiatives. Le **visuel en étoile** met en évidence les actions jugées prioritaires. Dans une logique prospective, les solutions sont structurées en phases successives; cette approche favorise une progression réaliste et graduelle dans le temps.

Le « niveau d'effort » estimé par Finance Montréal, le CRABE et leurs partenaires (APLB et Credo Impact) pour chaque fiche d'action repose sur une évaluation qualitative, fondée sur la complexité anticipée de la mise en œuvre. Cette appréciation tient compte de plusieurs facteurs : la disponibilité des ressources matérielles et financières, les progrès technologiques requis, ainsi que le degré de mobilisation des parties prenantes. L'implication de ces dernières est jugée nécessaire dès les phases de conception et de test, tandis qu'une adhésion du secteur financier sera indispensable pour un déploiement à plus grande échelle.

#### Quatre niveaux d'effort ont été définis pour guider cette appréciation :

Minimal	Modéré	Élevé	Très élevé
L'action peut être mise en œuvre rapidement, en s'appuyant sur des capacités existantes et une mobilisation restreinte.	L'action nécessite une planification plus structurée, quelques ajustements techniques ou organisationnels, et une mobilisation élargie mais ciblée.	L'action implique des investissements significatifs, une coordination intersectorielle, et des développements méthodologiques ou technologiques importants.	L'action requiert une transformation en profondeur des pratiques, une mobilisation large et soutenue des parties prenantes, ainsi que des ressources financières et humaines substantielles.

Ces niveaux d'effort permettent d'anticiper les postes budgétaires potentiels, qui incluent notamment :

- **les ressources humaines** (salaires, honoraires, formation);
- **le développement méthodologique et technique** (indicateurs, outils de suivi, recherche);
- **la mobilisation et concertation** (ateliers, communication, sensibilisation);
- **les infrastructures et technologies** (systèmes d'information, plateformes numériques);
- **le pilotage et la gouvernance** (évaluation, coordination intersectorielle);
- **le déploiement et la mise à l'échelle** (projets pilotes, capitalisation);
- **l'appui réglementaire et juridique** (analyse de conformité, lignes directrices).

Cette projection par niveau d'effort reste indicative : **chaque action devrait idéalement faire l'objet d'un exercice d'analyse approfondie**, incluant une évaluation budgétaire, l'identification des sources de financement, ainsi que la définition des modalités concrètes de mise en œuvre.

## Orientations et actions








ORIENTATIONS	ACTIONS	PRÉREQUIS
 <b>1</b> Accroître la compétence des acteurs financiers	1.1 Formation des décideur.euse.s	★ N/A
	1.2 Déploiement de formations sectorielles ciblées	N/A
 <b>2</b> Préparer la relève	2.1 Adaptation de contenus d'enseignement	N/A
	2.2 Soutien de projets de recherche, stages et concours	Action 2.1
 <b>3</b> Soutenir l'accès des acteurs financiers à une expertise scientifique	3.1 Financement d'initiatives de recherche collaborative	★ N/A
	3.2 Intégration de scientifiques aux comités stratégiques des institutions financières	N/A
 <b>4</b> Réduire les barrières techniques à l'intégration de la biodiversité	4.1 Centralisation des données sur une plateforme ouverte	N/A
	4.2 Standardisation des formats de données	Action 4.1 Action 5.1
 <b>5</b> Harmoniser les indicateurs de suivi pour renforcer la comptabilité et la cohérence sectorielle	5.1 Adoption d'indicateurs communs	★ N/A
	5.2 Standardisation des méthodes d'évaluation	★ Action 5.1
	5.3 Lancement de projets pilotes	Action 5.1 Action 5.2
 <b>6</b> Offrir un cadre structurant aux acteurs financiers et économiques	6.1 Formation d'un groupe multidisciplinaire	★ Action 5.1 Action 5.2 Action 5.3
 <b>7</b> Créer des outils d'investissement efficaces et attractifs pour la biodiversité	7.1 Définition commune et recensement des initiatives	★ N/A
	7.2 Création de produits financiers québécois	★ N/A
	7.3 Exploration sur les crédits et certificats biodiversité	★ N/A

Figure 6.

Orientations et pistes d'action: Intégration de la biodiversité dans les pratiques financières et d'affaires au Québec

★ : Action prioritaire



## ORIENTATION 1

# Accroître la compétence des acteurs financiers à tous les niveaux sur les enjeux liés à la biodiversité, à la valorisation de la nature et à la gestion des risques

Former les acteurs financiers à tous les niveaux - conseil d'administration, direction, gestionnaires et employés - est essentiel pour intégrer les risques et opportunités liés à l'érosion de la biodiversité à la prise de décision et comprendre les différentes valeurs de la nature, dont les services écosystémiques.

Cette montée en compétence prépare l'adoption des outils de gestion et des flux de capitaux. Elle constitue un levier clé pour transformer le secteur vers une finance résiliente et alignée sur la nature.

### Objectifs

Former les conseils d'administration, directions et professionnels de la finance à la biodiversité. Favoriser l'intégration de la biodiversité dans les décisions stratégiques.

### Impact attendu

Décisions d'investissement et d'opérations mieux alignées avec les cibles et objectifs du Plan nature 2030 et du Cadre mondial de la biodiversité.

## Actions

- 1.1 Former les conseils d'administration et les directions aux enjeux biodiversité, à la valorisation de la nature, à la gestion et la divulgation des risques et opportunités.**
- 1.2 Déployer des formations sectorielles ciblées (banques, assureurs, gestionnaires d'actifs).**



## Fiche d'action 1.1.

**Former les conseils d'administration et les directions financières aux enjeux biodiversité, à la valorisation de la nature, à la gestion et la divulgation des risques.**

### ALIGNEMENT AVEC LE PLAN NATURE 2030

10.1. Aider les entreprises et les investisseurs à intégrer la biodiversité à leurs activités

#### OBJECTIF

Renforcer la compréhension des enjeux liés à la biodiversité au sein des instances décisionnelles du secteur financier afin d'intégrer la nature dans les décisions d'affaires.

#### RÉSULTATS ATTENDUS

- Intégration effective des enjeux liés à la nature dans les décisions d'entreprise au plus haut niveau de gouvernance et dans la direction
- Accélération du financement de projets favorables à la nature

#### INDICATEURS

- Nombre de personnes formées
- Taux de satisfaction des personnes formées (pertinence, clarté, applicabilité)
- Nombre d'organisations ayant intégré les risques liés à la biodiversité dans leur cartographie des risques stratégiques à la suite de la formation.

#### STRATÉGIES DE MISE EN OEUVRE

- Adapter les formations au modèle d'affaires pour assurer leur pertinence et favoriser l'intégration des enjeux biodiversité dans les décisions clés.
- Analyser des tendances locales et internationales pour adapter les formats et approches les plus prometteurs.
- Utiliser des études de cas sectorielles et détailler les études de cas en méthodologies qui pourront être reprises par la suite
- Aligner les stratégies climat et biodiversité pour renforcer la cohérence des actions et maximiser les impacts.
- Imposer la participation à une formation annuelle
- Actualiser régulièrement les contenus pour assurer leur pertinence dans un contexte en évolution (TNFD, ISSB).
- Intégrer des mesures incitatives pour stimuler le passage à l'action : subventions, crédits de formation, exigences de conformité.

#### PARTIES PRENANTES

##### Public ciblé

- Assureurs
- Financiers
- Fondations
- Gestionnaires d'actifs

##### Investisseurs

- Membres de conseils d'administration et dirigeants
- Intervenants potentiels
- Grappe financière du Québec
- Milieu scientifique, de la recherche et des savoirs autochtones
- OBNL, ONG et associations environnementales
- Ordres
- Services conseils

#### DURÉE ET APPROCHE

L'action se déploie en trois phases sur plusieurs années. Une première phase de mobilisation permet de définir les besoins spécifiques et de développer les contenus de formation en collaboration avec les parties prenantes. Elle est suivie d'un lancement volontaire auprès d'acteurs engagés, avec des ajustements continus. Enfin, une phase d'intégration vise à inscrire durablement la formation dans les pratiques du secteur financier, avec un suivi régulier de ses effets sur la gouvernance

#### NIVEAU D'EFFORT

Minimal

**Modéré**

Élevé

Très élevé

#### PRÉREQUIS

- Aucun



## FICHE D'ACTION 1.2.

### Déployer des formations sectorielles ciblées (banques, assureurs, gestionnaires d'actifs, ordres professionnels).

#### ALIGNEMENT AVEC LE PLAN NATURE 2030

10.1. Aider les entreprises et les investisseurs à intégrer la biodiversité à leurs activités

#### OBJECTIF

Accélérer l'intégration des enjeux biodiversité en outillant chaque secteur (banques, assureurs, gestionnaires d'actifs, ordres professionnels) avec des formations adaptées à leurs réalités.

#### RÉSULTATS ATTENDUS

- Hausse des compétences internes dans le secteur financier
- Intégration effective des enjeux nature dans les décisions d'investissement
- Accélération du financement de projets favorables à la nature

#### INDICATEURS

- Nombre de professionnels du secteur financier ayant complété une formation ciblée sur les enjeux de biodiversité
- Taux d'amélioration des connaissances pré/post-formation.
- Nombre d'acteurs utilisant des cadres internationaux liés à la nature dans leurs analyses.
- Nombre de produits financiers intégrant explicitement la biodiversité comme critère d'évaluation ou de sélection.
- Montant total et pourcentage du portefeuille financier investis dans des projets favorables à la nature.

#### STRATÉGIES DE MISE EN OEUVRE

- Approches par métier (ex. analystes, gestionnaires de risques, conseillers ESG).
- Utiliser des études de cas sectoriels
- Aligner les stratégies climat et biodiversité pour renforcer la cohérence des actions et maximiser les impacts.
- Viser d'abord le domaine des assurances (approche sur la gestion des risques).
- Actualiser régulièrement les contenus pour assurer leur pertinence dans un contexte en évolution.
- Imposer la participation annuelle à une série de formations comprenant plusieurs séances (présentiel ou virtuel).
- Intégrer des mesures incitatives pour stimuler le passage à l'action : subventions, crédits de formation, exigences de conformité.
- Sujets pertinents : les cadres de divulgation, la réglementation en vigueur, les méthodologies, les indicateurs, les dépendances envers la nature.

#### PARTIES PRENANTES

##### Public ciblé

- Assureurs
- Dirigeants, gestionnaires d'actifs, analystes, développeurs de produits
- Financiers
- Fondations
- Gestionnaires d'actifs

##### Investisseurs

- Intervenants potentiels
- Grappe financière du Québec
- Milieu scientifique, de la recherche et des savoirs autochtones
- Ordres : CFA Québec et Autorité des marchés financiers (AMF)
- Services conseils

#### DURÉE ET APPROCHE

L'action s'inscrit dans une démarche structurée et évolutive, déployée sur plusieurs années. Elle débute par une phase de mobilisation des parties prenantes et de développement des contenus, suivie d'un déploiement progressif des formations dans différents secteurs, avec des ajustements continus en fonction des besoins et des retours du terrain. À terme, l'objectif est d'intégrer durablement ces formations dans les pratiques institutionnelles, en assurant leur actualisation régulière.

Cette approche vise à soutenir une transformation cohérente et réaliste, en tenant compte des dynamiques propres à chaque secteur et des conditions nécessaires à une adoption pérenne.

#### NIVEAU D'EFFORT

Minimal

**Modéré**

Élevé

Très élevé

#### PRÉREQUIS

- Aucun



## ORIENTATION 2

# Préparer une relève en administration, finance et économie outillée pour comprendre les liens entre nature, climat et performance économique

Former une nouvelle génération de professionnels en administration, finance et économie, en adaptant les contenus universitaires et en soutenant des projets interdisciplinaires concrets. Cette orientation vise à intégrer la biodiversité dans la culture financière, en encourageant des pratiques résilientes et en formant une relève apte à transformer durablement les façons de faire.

### Objectifs

Intégrer la biodiversité dans les formations universitaires pour transformer les pratiques à long terme.

### Impact attendu

Adoption culturelle durable de l'approche biodiversité dans la finance et les décisions économiques.

### Actions

- 2.1 Adapter les contenus d'enseignement dans les programmes universitaires en administration, finance, économie et gestion par une intégration transversale et des cours dédiés à la biodiversité et aux changements climatiques.**
- 2.2 Soutenir le développement de projets de recherche appliquée, de stages et de concours interdisciplinaires entre les programmes en environnement, développement durable, et ceux en administration, finance, économie et gestion.**



## FICHE D'ACTION 2.1.

### Adapter les contenus d'enseignement dans les programmes universitaires en administration, finance, économie et gestion par une intégration transversale et des cours dédiés à la biodiversité et aux changements climatiques.

#### ALIGNEMENT AVEC LE PLAN NATURE 2030

- 10.1. Aider les entreprises et les investisseurs à intégrer la biodiversité à leurs activités
- 14.1. Partager et valoriser les connaissances en matière de biodiversité
- 14.2. Encourager les initiatives de sensibilisation, de vulgarisation et d'éducation liées à la biodiversité et soutenir le passage à l'action vers l'atteinte des cibles du Plan nature 2030

#### OBJECTIF

Renforcer les compétences de la future génération de professionnels et professionnelles du secteur économique et financier en intégrant de manière structurée les enjeux de biodiversité et de climat dans les programmes universitaires.

#### RÉSULTATS ATTENDUS

- Nouveaux contenus intégrés dans les programmes universitaires d'ici 2030.
- Création de cours spécialisés sur biodiversité et finance.
- Augmentation du nombre de personnes diplômées ayant des compétences en finance durable et en enjeux nature-climat.
- Référentiel de compétences développé et diffusé.

#### INDICATEURS

- Nombre d'établissements engagés
- Nombre de programmes intégrant des contenus nature-climat
- Nombre de cours spécialisés créés
- Nombre d'étudiants diplômés ayant des compétences en finance durable et en enjeux nature-climat.

#### STRATÉGIES DE MISE EN OEUVRE

- Créer un comité universitaire-finance-nature pour codévelopper les contenus
- Identifier des établissements pilotes dès 2026
- Soutenir la création de chaires ou modules spécialisés
- Travailler de concert avec les universités pour l'intégration des nouveaux contenus dans les cours existants et la création de nouveaux cours.
- Former le corps professoral aux enjeux biodiversité-climat-finance
- Assurer un suivi annuel de l'évolution des contenus.

#### PARTIES PRENANTES

##### Public ciblé

- Corps professoral et responsables de programme.
- Décideurs dans les universités et écoles de gestion.
- Étudiants de 1er, 2e et 3e cycles en finance, économie, gestion, administration.

##### Intervenants potentiels

- Grappe financière du Québec
- Milieu scientifique, de la recherche et des savoirs autochtones
- Ordres
- Universités

#### DURÉE ET APPROCHE

L'action se déploie en quatre phases sur plusieurs années. Elle débute par la mobilisation des institutions et la planification de l'intégration dans les cursus universitaires. Une deuxième phase permet le développement collaboratif des contenus pédagogiques et la préparation des établissements pilotes. La troisième phase marque le début de l'intégration dans les programmes, avec un suivi des premières cohortes. Enfin, une phase de pérennisation vise à élargir progressivement la diffusion à l'ensemble du réseau universitaire.

#### NIVEAU D'EFFORT

Minimal

Modéré

Élevé

Très élevé

#### PRÉREQUIS

- Aucun



## FICHE D'ACTION 2.2.

**Soutenir le développement de projets de recherche appliquée, de stages et de concours interdisciplinaires entre les programmes en environnement, développement durable, administration, finance, économie et gestion.**

### ALIGNEMENT AVEC LE PLAN NATURE 2030

- 9.1. Favoriser la prise en compte des effets sur la biodiversité lors de l'octroi de subventions
- 10.1. Aider les entreprises et les investisseurs à intégrer la biodiversité à leurs activités
- 14.1. Partager et valoriser les connaissances en matière de biodiversité
- 14.2. Encourager les initiatives de sensibilisation, de vulgarisation et d'éducation liées à la biodiversité et soutenir le passage à l'action vers l'atteinte des cibles du Plan nature 2030

### OBJECTIF

Favoriser l'émergence de solutions concrètes et innovantes en matière de biodiversité et de finance en renforçant les liens entre recherche académique, formation pratique et milieux professionnels.

#### RÉSULTATS ATTENDUS

- Création de projets de recherche appliquée interdisciplinaires d'ici 2030
- Création d'offres de stage en lien avec la finance et la biodiversité
- Organisation de concours étudiants interdisciplinaires sur les enjeux nature-climat-performance économique
- Renforcement des liens entre universités, entreprises et institutions publiques autour de projets concrets

#### INDICATEURS

- Nombre de projets de recherche appliquée lancés
- Nombre de stages réalisés annuellement
- Nombre de concours organisés
- Diversité disciplinaire des équipes participantes au concours
- Nombre d'organisations impliquées en tant que partenaires
- Nombre d'étudiants ayant participé aux concours étudiants

#### STRATÉGIES DE MISE EN OEUVRE

- Programme de soutien financier destiné aux projets conjoints entre universités et organisations.
- Participation active de partenaires publics et privés dans la définition des projets appliqués.
- Valorisation des résultats dans des forums étudiants, publications et événements sectoriels.
- Intégration des projets aux cursus universitaires afin d'en assurer la reconnaissance académique.

#### PARTIES PRENANTES

##### Public ciblé

- Chercheurs et professeurs
- Employeurs publics et privés intéressés par les enjeux nature-climat
- Étudiants en environnement, finance, économie, gestion, développement durable

##### Intervenants potentiels

- Assureurs
- Financiers
- Fondations
- Gestionnaires d'actifs
- Gouvernement : Ministères de l'Environnement, des Finances, de l'Enseignement supérieur
- Grappe financière du Québec
- Investisseurs
- Juristes spécialisés
- Milieu scientifique, de la recherche (ex. : CRABE) et des savoirs autochtones
- OBNL : environnement, innovation et entrepreneuriat étudiant
- Universités (facultés d'environnement, finance, économie, etc.)

### DURÉE ET APPROCHE

L'action s'inscrit dans une démarche progressive sur plusieurs années. Une première phase est consacrée à la mise en place des dispositifs de financement et à la structuration du pilotage interinstitutionnel. La deuxième phase porte sur le développement des contenus et des ressources pédagogiques, ainsi que sur la préparation des établissements pilotes. La troisième phase marque le début de l'intégration dans les cursus universitaires, avec un suivi des premières cohortes. Enfin, une phase de pérennisation vise à élargir la diffusion et à structurer un réseau autour des projets soutenus.

### NIVEAU D'EFFORT

Minimal

**Modéré**

Élevé

Très élevé

### PRÉREQUIS

**Action 2.1**



## ORIENTATION 3

### Soutenir l'accès des acteurs financiers à une expertise scientifique pour renforcer la place de la science dans les décisions économiques et financières liées à la nature

Accélérer l'intégration des connaissances scientifiques dans les décisions économiques et financières en favorisant des collaborations structurées entre chercheurs et acteurs financiers. Ces liens permettent de produire des données robustes, contextualisées et directement utiles pour orienter les investissements vers des trajectoires compatibles avec les limites planétaires et encourager l'innovation en finance durable.

#### Objectifs

Production de connaissances scientifiques, adaptées et mobilisables pour les décisions d'investissement.

#### Impact attendu

Meilleure intégration des connaissances de biodiversité dans les décisions économiques.

### Actions

- 3.1 Financer des initiatives de recherche collaborative impliquant institutions financières, universités et centres de recherche pour évaluer les impacts et dépendances vis-à-vis de la biodiversité.**
- 3.2 Intégrer des experts scientifiques au sein des comités stratégiques des institutions financières publiques et privées.**



## FICHE D'ACTION 3.1.

**Financer des initiatives de recherche collaborative impliquant institutions financières, universités et centres de recherche pour évaluer les impacts et dépendances vis-à-vis de la biodiversité.**

### ALIGNEMENT AVEC LE PLAN NATURE 2030

- 9.1. Favoriser la prise en compte des effets sur la biodiversité lors de l'octroi de subventions
- 10.1. Aider les entreprises et les investisseurs à intégrer la biodiversité à leurs activités
- 12.1. Développer et soutenir des mécanismes de financement axés sur la biodiversité

### OBJECTIF

Renforcer la base de connaissances appliquées sur les liens entre finance et biodiversité en soutenant des recherches collaboratives ancrées dans les besoins du secteur financier.

#### RÉSULTATS ATTENDUS

- Production de connaissances coconstruites avec le secteur financier
- Élaboration de méthodologies adaptées au contexte québécois
- Intégration progressive des résultats dans les outils d'analyse et de décision
- Diffusion des résultats sous des formats accessibles pour les acteurs financiers

#### INDICATEURS

- Nombre d'études financées avec le secteur financier
- Nombre de méthodologies codéveloppées avec le secteur financier
- Taux d'intégration des résultats dans les processus décisionnels des institutions partenaires
- Nombre de publications, synthèses, ateliers organisés et autres moyens de diffusion.

#### STRATÉGIES DE MISE EN OEUVRE

- Lancer un appel à projets compétitif dès 2026, ciblant des consortiums finance-recherche
- Prioriser les thématiques à fort potentiel d'impact (ex. : écosystèmes critiques, chaînes de valeur sensibles à la biodiversité)
- Favoriser des projets avec livrables transférables (indicateurs, scénarios, outils d'aide à la décision)
- Assurer un accompagnement par un comité consultatif mixte science-finance
- Valoriser les résultats via des ateliers, synthèses vulgarisées et publications conjointes

#### PARTIES PRENANTES

##### Public ciblé

- Analystes ESG, responsables risques, directions durabilité
- Chercheurs en économie de la biodiversité, finance durable, écologie appliquée
- Institutions financières (banques, gestionnaires d'actifs, assureurs)

##### Intervenants potentiels

- Assureurs
- Financiers
- Fondations
- Gestionnaires d'actifs
- Gouvernement : Ministères des Finances, de l'Environnement, de l'Économie
- Grappe financière du Québec
- Investisseurs
- Milieu scientifique, de la recherche et des savoirs autochtones
- Organismes subventionnaires (FRQ, CRSNG, etc.)
- Regroupements sectoriels (ex. : PRI, UNEP FI)

### DURÉE ET APPROCHE

L'action s'inscrit dans une démarche structurée sur plusieurs années. Une première phase porte sur l'établissement du cadre de financement et la sélection des consortiums réunissant institutions financières et milieux académiques. La deuxième phase concerne le soutien aux projets collaboratifs, incluant des expérimentations sur le terrain et la diffusion des résultats. Enfin, une phase d'intégration vise à élargir l'adoption des résultats dans les pratiques financières, en lien avec des mécanismes incitatifs et le renouvellement du soutien à la recherche.

#### NIVEAU D'EFFORT

Minimal

Modéré

Élevé

Très élevé

#### PRÉREQUIS

- Aucun



## FICHE D'ACTION 3.2.

### Intégrer des experts scientifiques au sein des comités stratégiques des institutions financières publiques et privées.

#### ALIGNEMENT AVEC LE PLAN NATURE 2030

10.1. Aider les entreprises et les investisseurs à intégrer la biodiversité à leurs activités

#### OBJECTIF

Renforcer la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité et aux écosystèmes dans la gouvernance des institutions financières, en intégrant une expertise scientifique directement aux instances décisionnelles.

#### RÉSULTATS ATTENDUS

- Présence effective d'experts en biodiversité dans au moins 10 comités d'ici 2030
- Prises de décision mieux éclairées par la science dans les stratégies d'investissement
- Reconnaissance accrue de l'expertise scientifique comme levier de gouvernance durable
- Création de passerelles permanentes entre science et finance au niveau décisionnel

#### INDICATEURS

- Nombre d'institutions intégrant une expertise en biodiversité au plus haut niveau de gouvernance
- Pourcentage des membres de comités affirmant que les avis scientifiques ont influencé leurs décisions d'investissement.
- Pourcentage des experts en biodiversité siégeant à un comité affirmant avoir influencé au moins une décision stratégique dans l'année.
- Nombre d'orientations stratégiques ayant intégré des éléments nature-climat
- Durée moyenne d'engagement dans les instances

#### STRATÉGIES DE MISE EN OEUVRE

- Élaborer un cadre de collaboration pour définir les rôles et modalités de participation des experts
- Identifier et mobiliser une banque d'experts scientifiques reconnus (écologie, économie de la nature, climat)
- Appuyer les institutions dans le recrutement, la formation croisée et la gouvernance partagée
- Suivre l'intégration réelle de l'expertise dans les décisions stratégiques (non consultatif uniquement)
- Valoriser les retombées concrètes dans les politiques et orientations des institutions

#### PARTIES PRENANTES

##### Public ciblé

- Comités d'investissement, de gestion des risques, de développement durable
- Direction des institutions financières publiques et privées
- Experts scientifiques issus du milieu scientifique, de la recherche et des savoirs autochtones

##### Intervenants potentiels

- Assureurs
- Financiers
- Fondations
- Gestionnaires d'actifs
- Gouvernement
- Investisseurs
- Milieu scientifique, de la recherche et des savoirs autochtones

#### DURÉE ET APPROCHE

L'action se déploie en trois phases sur plusieurs années. Une première phase est consacrée à la définition du cadre d'intégration de l'expertise scientifique et à l'identification des expertises disponibles. La deuxième phase permet une mise en œuvre dans des institutions volontaires, accompagnée d'un retour d'expérience régulier. Enfin, une phase d'évaluation vise à ajuster le modèle d'intégration et à formuler des recommandations pour en assurer la pérennité et l'élargissement.

#### NIVEAU D'EFFORT

Minimal

Modéré

**Élevé**

Très élevé

#### PRÉREQUIS

- Aucun



## ORIENTATION 4

### Réduire les barrières techniques à l'intégration de la biodiversité

Faciliter l'accès et l'utilisation des outils, données et méthodologies nécessaires pour intégrer la biodiversité dans les décisions financières, en les centralisant, en assurant leur qualité et en favorisant leur interopérabilité.

#### Objectifs

Simplifier l'accès aux données et outils pour l'analyse biodiversité.

#### Impact attendu

Décisions mieux informées, basées sur des données pertinentes et standardisées.

### Actions

---

- 4.1 Développer une plateforme ouverte centralisant les données, les outils et résultats de recherche appliquée sur les enjeux biodiversité-finance, conçue pour un usage direct par les acteurs financiers.**
- 4.2 Favoriser l'interopérabilité technique des formats de données en biodiversité pour en assurer l'intégration dans les plateformes technologiques de mesure d'impact et de divulgation, en cohérence avec les standards internationaux.**



## FICHE D'ACTION 4.1.

**Développer une plateforme ouverte centralisant les données, les outils et résultats de recherche appliquée sur les enjeux biodiversité-finance, conçue pour un usage direct par les acteurs financiers.**

### ALIGNEMENT AVEC LE PLAN NATURE 2030

- 10.1. Aider les entreprises et les investisseurs à intégrer la biodiversité à leurs activités
- 10.2. Appuyer le développement d'outils facilitant la divulgation des impacts des entreprises et des investisseurs sur la biodiversité

### OBJECTIF

Outiller le secteur financier avec un accès simplifié et structuré à l'information nécessaire pour intégrer la biodiversité dans ses pratiques.

RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une plateforme en ligne fonctionnelle et accessible</li> <li>• Intégration de données validées, de cas d'usage, d'outils d'analyse et de visualisation</li> <li>• Adoption de la plateforme par les institutions financières</li> <li>• Standardisation progressive des sources et formats de données utilisées dans la finance biodiversité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'utilisateurs enregistrés provenant d'institutions financières québécoises</li> <li>• Nombre d'utilisateurs enregistrés provenant d'institutions financières canadiennes</li> <li>• Évaluation qualitative par les usagers sur la pertinence des ressources disponibles et de l'utilisation réelle des données dans des rapports, analyses ou décisions réelles</li> <li>• Nombre de données ou outils téléchargés ou consultés</li> <li>• Taux d'utilisation active hebdomadaire, mensuelle ou trimestrielle</li> <li>• Diversité sectorielle des usagers (banques, assureurs, etc.)</li> </ul>
STRATÉGIES DE MISE EN OEUVRE	PARTIES PRENANTES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Co-construire la plateforme avec des utilisateurs finaux issus de la finance et de la recherche</li> <li>• Agréger des jeux de données existants (ex. : cartographies, dépendances sectorielles, impacts estimés)</li> <li>• Assurer la gouvernance, la mise à jour continue et la qualité des contenus par un comité indépendant</li> <li>• Proposer des outils d'interprétation simples : tableaux de bord, fiches synthèses, API de connexion</li> <li>• Intégrer un module de formation rapide à l'usage des données</li> </ul>	<p><b>Public ciblé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analystes financiers, ESG, gestionnaires de risques</li> <li>• Banques, assureurs, gestionnaires d'actifs</li> <li>• Consultants en durabilité et transition</li> <li>• Chercheurs et développeurs de méthodologies appliquées</li> </ul> <p><b>Intervenants potentiels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM), partenaires open data</li> <li>• Gouvernement : Ministères de l'Environnement, Finances, Économie</li> <li>• Fournisseurs technologiques et experts en gouvernance des données et en interopérabilité</li> <li>• Grappe financière du Québec (Station fintech Montréal)</li> <li>• IA : MILA</li> <li>• Institutions financières pilotes : banques, gestionnaires d'actifs, assureurs</li> <li>• Milieu scientifique, de la recherche et des savoirs autochtones (ex. : Biodiversité Québec, QCBS, Future Earth, etc.)</li> <li>• Plateformes de données : Données Québec, NatureServe</li> </ul>

### DURÉE ET APPROCHE

L'action se déploie en trois phases successives. Une première phase est consacrée à la conception et au cadrage du projet, incluant la consultation des utilisateurs et la définition du modèle de gouvernance. La deuxième phase permet le développement technique et la mise à l'essai des premiers modules fonctionnels en version bêta, à partir des premières données agrégées. Enfin, une phase de lancement vise à favoriser l'adoption de la plateforme par les institutions financières, soutenue par des actions de communication ciblées et un système de retour utilisateur pour orienter les évolutions futures.

### NIVEAU D'EFFORT

Minimal

Modéré

Élevé

**Très élevé**

### PRÉREQUIS

• Aucun



## FICHE D'ACTION 4.2.

**Favoriser l'interopérabilité technique des formats de données en biodiversité pour en assurer l'intégration dans les plateformes technologiques de mesure d'impact et de divulgation, en cohérence avec les standards internationaux.**

### ALIGNEMENT AVEC LE PLAN NATURE 2030

- 10.1. Aider les entreprises et les investisseurs à intégrer la biodiversité à leurs activités
- 10.2. Appuyer le développement d'outils facilitant la divulgation des impacts des entreprises et des investisseurs sur la biodiversité

### OBJECTIF

Faciliter l'intégration fluide des données biodiversité dans les systèmes technologiques de divulgation et de mesure d'impact grâce à une meilleure interopérabilité, incluant entre autres les standards internationaux.

#### RÉSULTATS ATTENDUS

- Définition et adoption d'un cadre commun de formats de données interopérables biodiversité-finance
- Favoriser une intégration croissante dans des plateformes de mesure ou divulgation d'impact.
- Meilleure compatibilité entre sources de données, outils d'analyse et exigences réglementaires
- Renforcement de la crédibilité et comparabilité des informations ESG liées à la nature

#### INDICATEURS

- Publication officielle d'un cadre commun de formats de données
- Nombre de plateformes technologiques ayant intégré les formats de données issus du cadre commun
- Opinion des utilisateurs sur la fluidité de l'usage des données.
- Nombre de rapports ESG intégrant des données sur la nature au nouveau format standardisé.

#### STRATÉGIES DE MISE EN OEUVRE

- Cartographier les formats de données existants (locaux, sectoriels, internationaux)
- Identifier les écarts avec les exigences des plateformes de divulgation (TNFD, GRI, SBTN)
- Organiser des ateliers avec experts en données, développeurs de plateformes et institutions financières
- Développer un guide de bonnes pratiques et recommandations techniques pour l'interopérabilité
- Soutenir des projets pilotes d'intégration dans les systèmes d'analyse et de compte rendu existants

#### PARTIES PRENANTES

##### Public ciblé

- Institutions financières

##### Intervenants potentiels

- Organismes de normalisation et autorités de régulation (ex. : CSA, ISO, GRI, TNFD)
- Directions technologiques et durabilité des institutions financières
- Spécialistes en données environnementales (ex. MILA, Future Earth)
- Développeurs de plateformes de mesure d'impact, de risque ou de divulgation ESG
- Gouvernement : MELCCFP et MEI

### DURÉE ET APPROCHE

L'action se déploie en deux phases successives. Une première phase est consacrée à la définition d'un cadre d'interopérabilité, fondé sur un diagnostic des formats existants et des échanges techniques multisectoriels, aboutissant à la publication d'un guide pratique aligné sur les standards internationaux émergents. La deuxième phase permet l'intégration progressive de ce cadre dans les plateformes technologiques de mesure et de divulgation d'impact, soutenue par des ajustements techniques et une diffusion élargie des outils, afin de renforcer la comparabilité et la crédibilité des données ESG liées à la nature.

#### NIVEAU D'EFFORT

Minimal

Modéré

Élevé

**Très élevé**

#### PRÉREQUIS

- Action 4.1
- Action 5.1



## ORIENTATION 5

### Harmoniser les indicateurs de suivi pour renforcer la comparabilité et la cohérence sectorielle

Assurer une meilleure cohérence et interopérabilité entre les différentes normes de divulgation en matière de développement durable, climat et biodiversité. Une approche intégrée permettrait de concilier les cadres existants et de simplifier leur application, répondant ainsi à un besoin récurrent exprimé dans les discussions. Cette orientation s'articule étroitement avec l'orientation 6 qui porte sur la divulgation.

#### Objectifs

Adopter des indicateurs de biodiversité communs et compréhensibles

#### Impact attendu

Comparabilité et crédibilité accrue des initiatives financières et convergence sectorielle.

#### Actions

- 5.1 Encourager l'adoption d'indicateurs de biodiversité sectoriels communs compatibles avec les normes internationales.**
- 5.2 Standardiser des méthodologies d'évaluation des projets d'investissement.**
- 5.3 Lancer des projets pilotes d'intégration de la biodiversité pour les entreprises et les investisseurs.**



## FICHE D'ACTION 5.1.

**Encourager l'adoption d'indicateurs de biodiversité sectoriels communs compatibles avec les normes internationales.**

### ALIGNEMENT AVEC LE PLAN NATURE 2030

- 10.1. Aider les entreprises et les investisseurs à intégrer la biodiversité à leurs activités
- 10.2. Appuyer le développement d'outils facilitant la divulgation des impacts des entreprises et des investisseurs sur la biodiversité
- 14.3. Soutenir les initiatives québécoises et internationales de coopération en conservation de la biodiversité et consolider le leadership du Québec en la matière

### OBJECTIF

Définir des indicateurs sectoriels communs et compatibles avec les cadres et normes internationaux.

#### RÉSULTATS ATTENDUS

- Mise en place d'un référentiel d'indicateurs sectoriels harmonisés, alignés aux standards internationaux.
- Amélioration de la comparabilité des rapports biodiversité entre acteurs financiers.
- Renforcement de la crédibilité des données utilisées dans la prise de décision.
- Accélération de la convergence des pratiques sectorielles autour d'indicateurs fiables

#### INDICATEURS

- Référentiel sectoriel officiellement publié et accessible
- Nombre de rapports ESG utilisant explicitement les indicateurs du référentiel sectoriel.

#### STRATÉGIES DE MISE EN OEUVRE

- Cartographie des indicateurs existants et identification des normes internationales pertinentes.
- Consultation des parties prenantes pour valider la pertinence et l'applicabilité des indicateurs.
- Développement d'un guide méthodologique clair et accessible.
- Intégration progressive des indicateurs dans les processus décisionnels et de divulgation.
- Formation ciblée pour assurer la compréhension et l'usage correct des indicateurs.

#### PARTIES PRENANTES

##### Public ciblé

- Acteurs économiques, notamment les entreprises des secteurs de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche

##### Intervenants potentiels

- Associations professionnelles financières
- Gouvernement : MELCCFP et MFQ
- Milieu scientifique, de la recherche et des savoirs autochtones
- Organismes internationaux de normalisation (ex. : TNFD, GRI).
- Plateformes de données biodiversité.

### DURÉE ET APPROCHE

L'action se déploie en trois phases sur plusieurs années. Une première phase est consacrée au cadrage et à l'analyse des indicateurs existants, avec une attention particulière portée aux secteurs de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche. La deuxième phase permet la co-construction d'un référentiel sectoriel en collaboration avec les parties prenantes, accompagnée d'une consultation publique et de la préparation des outils de diffusion. Enfin, une phase de diffusion et d'intégration vise à favoriser l'adoption progressive du référentiel, à renforcer la comparabilité des données biodiversité et à soutenir leur intégration dans les pratiques de marché.

#### NIVEAU D'EFFORT

Minimal

Modéré

**Élevé**

Très élevé

#### PRÉREQUIS

- Aucun



## FICHE D'ACTION 5.2.

### Standardiser des méthodologies d'évaluation des projets d'investissement.

#### ALIGNEMENT AVEC LE PLAN NATURE 2030

- 10.1. Aider les entreprises et les investisseurs à intégrer la biodiversité à leurs activités
- 10.2. Appuyer le développement d'outils facilitant la divulgation des impacts des entreprises et des investisseurs sur la biodiversité
- 14.3. Soutenir les initiatives québécoises et internationales de coopération en conservation de la biodiversité et consolider le leadership du Québec en la matière

#### OBJECTIF

Améliorer la rigueur et la comparabilité des analyses en biodiversité en standardisant les méthodologies d'évaluation des projets d'investissements privés et publics

#### RÉSULTATS ATTENDUS

- Mise en place de méthodologies d'évaluation communes, fiables et validées pour les projets intégrant la biodiversité.
- Réduction des divergences dans l'analyse d'impact biodiversité des investissements.
- Facilitation des comparaisons entre projets et amélioration de la prise de décision.
- Renforcement de la confiance des acteurs financiers dans les évaluations biodiversité.

#### INDICATEURS

- Inclusion de nouvelles méthodologies évaluant la biodiversité pour des projets d'investissements
- Nombre de méthodologies standardisées adoptées
- Nombre d'acteurs ayant participé à l'élaboration ou la validation (scientifiques, financiers, praticiens)
- Nombre d'organisations financières utilisant les méthodologies proposées
- Inclusion des méthodologies dans des cadres de référence sectoriels ou institutionnels
- Existence d'un guide ou d'un protocole validé par un comité d'experts

#### STRATÉGIES DE MISE EN OEUVRE

- Analyse des méthodologies existantes au niveau national et international.
- Définition de critères clairs et applicables à différents types de projets et secteurs.
- Collaboration avec experts et acteurs financiers pour coconstruire les standards.
- Publication de protocoles standardisés accessibles et évolutifs.
- Accompagnement et formation des utilisateurs pour assurer une application cohérente.

#### PARTIES PRENANTES

##### Public ciblé

- Consultants en finance durable.
- Évaluateurs et analystes environnementaux.
- Investisseurs et gestionnaires de projets financiers.
- Organismes de contrôle et régulateurs.

##### Intervenants potentiels

- Associations professionnelles
- Centres d'expertise scientifique et technique.
- Gouvernement : MELCCFP et ministère des Finances.
- Organismes de normalisation et certification.
- Organismes internationaux de référence.

#### DURÉE ET APPROCHE

L'action se déploie en trois phases sur plusieurs années. Une première phase est consacrée au cadrage et à l'identification des besoins, à travers un diagnostic des méthodologies existantes et une consultation des utilisateurs, en lien avec les travaux en cours sur les indicateurs sectoriels. La deuxième phase permet la co-construction et la validation de méthodologies harmonisées, testées dans le cadre de projets pilotes et accompagnées d'outils pédagogiques pour faciliter leur appropriation. Enfin, une phase de mise en œuvre généralisée vise l'intégration des méthodologies dans les processus d'analyse, d'évaluation et de divulgation, assurant leur ancrage dans les pratiques du marché.

#### NIVEAU D'EFFORT

Minimal

Modéré

Élevé

**Très élevé**

#### PRÉREQUIS

- Action 5.1



## FICHE D'ACTION 5.3.

### Lancer des projets pilotes d'intégration de la biodiversité pour les entreprises et les investisseurs.

#### ALIGNEMENT AVEC LE PLAN NATURE 2030

- 10.1. Aider les entreprises et les investisseurs à intégrer la biodiversité à leurs activités
- 10.2. Appuyer le développement d'outils facilitant la divulgation des impacts des entreprises et des investisseurs sur la biodiversité
- 14.2. Encourager les initiatives de sensibilisation, de vulgarisation et d'éducation liées à la biodiversité et soutenir le passage à l'action vers l'atteinte des cibles du Plan nature 2030
- 14.3. Soutenir les initiatives québécoises et internationales de coopération en conservation de la biodiversité et consolider le leadership du Québec en la matière

#### OBJECTIF

Lancer des projets pilotes pour tester la divulgation, la mesure et la gestion de l'impact biodiversité, en cohérence avec les meilleures pratiques internationales.

#### RÉSULTATS ATTENDUS

- Mise à l'épreuve concrète du cadre intégré climat-nature.
- Meilleure compréhension et appropriation du cadre par les entreprises et les acteurs financiers.
- Identification claire des risques et opportunités biodiversité dans les portefeuilles d'investissement pilotes.
- Amélioration des pratiques internes des acteurs financiers concernant la gestion des impacts et dépendances à la biodiversité.
- Production de cas pratiques et outils d'appropriation sectoriels pour un déploiement plus large dans le secteur financier
- Ajustements guidés par les réalités organisationnelles.

#### INDICATEURS

- Nombre d'organisations pilotes accompagnées
- Niveaux d'adoption du cadre intégré chez les participants après expérimentation
- Nombre de livrables produits et réutilisables
- Intégration des outils d'appropriation

#### STRATÉGIES DE MISE EN OEUVRE

- Intégration d'un volet d'évaluation continue (avant, pendant, après) pour tirer des apprentissages, et diffusion des apprentissages sous forme de fiches de cas, guides ou webinaires.
- Lancer un appel à participation auprès d'acteurs économiques variés et cibler des acteurs volontaires dans chaque sous-secteur pour initier des projets pilotes.
- Coconstruire des projets pilotes avec les parties prenantes.
- Intégrer les outils d'accompagnement développés en action 5.2.
- Favoriser la collaboration des experts en biodiversité et en finance durable pour soutenir l'analyse des risques, dépendances et impacts liés à la nature.
- Capitaliser les apprentissages dans des formats transférables.

#### PARTIES PRENANTES

##### Public ciblé

- Entreprises dans les secteurs prioritaires (agriculture, foresterie et pêche)
- Institutions financières

##### Intervenants potentiels

- Autorité des marchés financiers (AMF)
- Banques, assureurs et gestionnaires d'actifs
- CRABE
- CFA Québec
- Experts internationaux et praticiens
- Entreprises des secteurs de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche
- Grappe financière du Québec
- Institutions financières
- INVESTI
- Milieu scientifique, de la recherche et des savoirs autochtones
- SNAP Québec

#### DURÉE ET APPROCHE

L'action se déploie en trois phases sur plusieurs années. Une première phase est consacrée à la définition du cadre stratégique du programme de soutien, incluant la conception du modèle de gouvernance, des modalités d'intervention et du cadre d'évaluation d'impact. La deuxième phase permet la sélection des participants et la planification des parcours pilotes, en lien avec le codéveloppement des outils et méthodologies adaptées. Enfin, une phase de mise en œuvre opérationnelle vise le déploiement des projets pilotes, le suivi des apprentissages et la production de recommandations pour un passage à l'échelle.

#### NIVEAU D'EFFORT

Minimal

Modéré

**Élevé**

Très élevé

#### PRÉREQUIS

- Action 5.1
- Action 5.2



## ORIENTATION 6

### Offrir un cadre structurant aux acteurs financiers et économiques

Assurer une meilleure cohérence et interopérabilité entre les différentes normes de divulgation en matière de développement durable, climat et biodiversité. Une approche intégrée permettrait de concilier les cadres existants et de simplifier leur application, répondant ainsi à un besoin récurrent exprimé dans les discussions.

#### Objectifs

Encadrer l'application des normes financières obligatoires de manière cohérente, intégrée et adaptée aux réalités sectorielles.

#### Impact attendu

Crédibilité accrue des initiatives financières et convergence sectorielle.

### Actions

---

#### **6.1 Former un groupe multidisciplinaire pour élaborer un cadre structurant d'intégration de la biodiversité adapté au contexte québécois.**



## FICHE D'ACTION 6.1.

### Former un groupe multidisciplinaire pour élaborer un cadre structurant d'intégration de la biodiversité adapté au contexte québécois.

#### ALIGNEMENT AVEC LE PLAN NATURE 2030

- 9.1. Favoriser la prise en compte des effets sur la biodiversité lors de l'octroi de subventions
- 9.2. Assurer le suivi de l'état de la biodiversité du Québec afin, notamment, de soutenir une gouvernance favorable à la biodiversité
- 10.2. Appuyer le développement d'outils facilitant la divulgation des impacts des entreprises et des investisseurs sur la biodiversité

#### OBJECTIF

Élaborer un cadre d'intégration de la biodiversité à caractère obligatoire, ancré dans les réalités du Québec, afin d'assurer une prise en compte graduelle et systématique de la nature dans les décisions économiques et financières.

#### RÉSULTATS ATTENDUS

- Cadre réglementaire et méthodologies reconnus, compatibles avec les normes internationales (TNFD, ISSB, CSRD).
- Meilleure application des exigences de divulgation au Québec, avec prise en compte des spécificités locales.
- Réduction des incohérences entre normes climat, biodiversité et durabilité.

#### INDICATEURS

- Publication du cadre final par le gouvernement
- Nombre de séances de travail réalisées par le groupe multidisciplinaire
- Représentativité des parties prenantes dans les consultations menant au cadre final.
- Taux de conformité observé dans les premières phases de mise en œuvre

#### STRATÉGIES DE MISE EN OEUVRE

- Aligner le cadre avec les standards internationaux tout en tenant compte des spécificités locales.
- Mettre sur pied un groupe de travail multidisciplinaire rassemblant des experts en finance, biodiversité, droit, comptabilité et des représentants gouvernementaux.
- Assurer des consultations sectorielles pour renforcer l'adhésion et la faisabilité.
- Cartographier les cadres existants et analyser les chevauchements.
- Proposer des outils intégrés d'application (grilles, guides, protocoles).
- Tester auprès d'institutions pilotes (finance publique, assureurs, gestionnaires d'actifs).

#### PARTIES PRENANTES

##### Public ciblé

- Entreprises dans les secteurs prioritaires (agriculture, foresterie et pêche)
- Institutions financières

##### Intervenants potentiels

- Autorité des marchés financiers (AMF)
- Banques, assureurs et gestionnaires d'actifs
- Experts internationaux et praticiens
- Gouvernement du Québec
- Grappe financière du Québec
- Milieu scientifique et de la recherche

#### DURÉE ET APPROCHE

L'action se déploie en trois phases successives. Une première phase est consacrée à la mise en place d'un groupe multidisciplinaire et au lancement des travaux d'analyse comparative et de diagnostic réglementaire. La deuxième phase permet la co-construction d'un cadre réglementaire, nourrie par des consultations ciblées auprès des parties prenantes et suivie d'une révision collaborative. Enfin, une phase de mise en œuvre initiale vise l'appropriation du cadre par les entreprises et les investisseurs, à travers des projets pilotes et un suivi de l'application.

#### NIVEAU D'EFFORT

Minimal

Modéré

Élevé

**Très élevé**

#### PRÉREQUIS

- Action 5.1
- Action 5.2
- Action 5.3



## ORIENTATION 7

### Créer des outils d'investissement efficaces et attractifs pour la biodiversité

Pour mobiliser davantage de capitaux vers des projets à impact positif sur la nature, cette orientation vise à développer des outils d'investissement efficaces, crédibles et adaptés aux solutions fondées sur la nature. Ils devront réduire les risques perçus et garantir des retombées mesurables pour la biodiversité.

#### Objectifs

Développer des mécanismes financiers adaptés pour rendre les investissements en biodiversité plus accessibles, attractifs et alignés avec les besoins du terrain.

#### Impact attendu

Mobilisation accrue de capitaux vers des projets à impact positif sur la nature.

### Actions

- 7.1 Se doter d'une définition commune des solutions fondées sur la nature (SfN) et recenser les initiatives existantes au Québec et au Canada.**
- 7.2 Soutenir la création de produits financiers québécois pour la transition écologique et la biodiversité, via un groupe de réflexion dédié**
- 7.3 Mettre sur pied un groupe de travail sur les crédits et les certificats biodiversité.**



## FICHE D'ACTION 7.1.

**Se doter d'une définition commune des solutions fondées sur la nature (SfN) et recenser les initiatives existantes au Québec et au Canada.**

### ALIGNEMENT AVEC LE PLAN NATURE 2030

12.1. Développer et soutenir des mécanismes de financement axés sur la biodiversité

#### OBJECTIF

Clarifier le concept de solutions fondées sur la nature (SfN) dans un contexte québécois et canadien, afin de faciliter leur compréhension, leur reconnaissance et leur intégration par les acteurs du secteur financier.

#### RÉSULTATS ATTENDUS

- Adoption d'une définition commune et contextualisée des SfN, cohérente avec les cadres internationaux.
- Répertoire structuré des initiatives SfN existantes au Québec et au Canada, incluant les projets pilotes
- Cadre de référence partagé pour guider les futurs investissements.

#### INDICATEURS

- Nombre d'initiatives répertoriées et caractérisées
- Taux d'utilisation du cadre par les investisseurs
- Inclusion de SfN dans les critères d'investissement durable

#### STRATÉGIES DE MISE EN OEUVRE

- S'appuyer sur les cadres de référence internationaux existants.
- Réaliser un inventaire des projets SfN au Québec et au Canada.
- Offrir un rendement intéressant pour différents acteurs (privé, public, philanthropie)
- Valider les retombées de l'action et diffuser auprès du secteur financier québécois.

#### PARTIES PRENANTES

##### Public ciblé

- Entreprises dans les secteurs prioritaires (agriculture, foresterie et pêche)
- Institutions financières

##### Intervenants potentiels

- Autorité des marchés financiers (AMF)
- Banques, assureurs et gestionnaires d'actifs
- Experts internationaux et praticiens
- Grappe financière du Québec
- Milieu scientifique, de la recherche et des savoirs autochtones
- Publication du cadre final par le gouvernement

#### DURÉE ET APPROCHE

L'action se déploie en deux phases successives. Une première phase est consacrée à l'élaboration d'une définition commune, fondée sur une analyse comparative des références internationales et adaptée au contexte québécois et canadien, en concertation avec les parties prenantes. La deuxième phase permet de recenser les initiatives existantes et de les rendre accessibles à travers un outil de diffusion, afin de favoriser leur appropriation par les milieux financiers et institutionnels.

#### NIVEAU D'EFFORT

Minimal

Modéré

Élevé

Très élevé

#### PRÉREQUIS

- Aucun



## FICHE D'ACTION 7.2.

**Soutenir la création de produits financiers québécois pour la transition écologique et la biodiversité, via un groupe de réflexion dédié.**

### ALIGNEMENT AVEC LE PLAN NATURE 2030

- 11.1. Bonifier l'information à la disposition des citoyens en matière de biodiversité pour guider leurs choix de consommation (pour les produits financiers qui visent les citoyens)
- 12.1. Développer et soutenir des mécanismes de financement axés sur la biodiversité
- 14.2. Encourager les initiatives de sensibilisation, de vulgarisation et d'éducation liées à la biodiversité et soutenir le passage à l'action vers l'atteinte des cibles du Plan nature 2030
- 14.3. Soutenir les initiatives québécoises et internationales de coopération en conservation de la biodiversité et consolider le leadership du Québec en la matière

### OBJECTIF

Stimuler l'innovation financière en matière de transition écologique et de biodiversité en réunissant les parties prenantes clés au sein d'un groupe de réflexion, en vue de coconcevoir des produits d'épargne ou d'investissement destinés à financer des projets à impact environnemental positif au Québec (ex. des projets de gouvernance autochtone).

#### RÉSULTATS ATTENDUS

- Mise en place d'un groupe de réflexion réunissant experts financiers, environnementaux et citoyens.
- Élaboration d'un cadre pour un produit financier aligné sur la transition écologique et les objectifs de conservation.
- Formulation de recommandations sur les mécanismes de labellisation, de suivi et de partage de revenus.
- Identification de projets pilotes (biodiversité, infrastructures vertes, économie circulaire) à financer.
- Production et diffusion d'enseignements pour favoriser la répliation.

#### INDICATEURS

- Nombre d'acteurs engagés dans le groupe de réflexion.
- Prototypes ou modèles de produits financiers développés.
- Nombre de projets pilotes identifiés et analysés.
- Capacité de répliation et intérêt démontré par les institutions financières.

#### STRATÉGIES DE MISE EN OEUVRE

- Mobiliser les parties prenantes dans un espace de co-construction (ateliers, groupes de travail, recherche).
- Étudier les meilleures pratiques internationales (Finansol, labels verts, etc.).
- Analyser les opportunités fiscales et réglementaires favorables à l'émergence de produits financiers.
- Explorer la faisabilité d'un fonds labellisé ou d'un mécanisme d'épargne biodiversité.
- Documenter et diffuser les résultats et les recommandations.

#### PARTIES PRENANTES

##### Public ciblé

- Institutions financières
- Entreprises dans les secteurs prioritaires (agriculture, foresterie et pêche)

##### Intervenants potentiels

- Banques, assureurs et gestionnaires d'actifs
- Grappe financière du Québec
- Investisseurs particuliers
- Milieu scientifique, de la recherche et des savoirs autochtones
- ONG et associations environnementales
- Population générale
- Représentants gouvernementaux

### DURÉE ET APPROCHE

L'action se déploie en trois phases successives. Une première phase est consacrée au cadrage stratégique, avec la constitution d'un groupe de réflexion et la définition des axes prioritaires. La deuxième phase permet le co-développement de modèles de produits financiers, appuyé par des études de faisabilité, des analyses réglementaires et des projets pilotes, accompagnés de recommandations politiques, juridiques et financières. Enfin, une phase de mobilisation vise à engager les institutions financières et les investisseurs, à diffuser les résultats et à assurer le suivi des mises en œuvre.

#### NIVEAU D'EFFORT

Minimal

Modéré

**Élevé**

Très élevé

#### PRÉREQUIS

- Aucun



## FICHE D'ACTION 7.3.

### Mettre sur pied un groupe de travail sur les crédits ou certificats biodiversité.

#### ALIGNEMENT AVEC LE PLAN NATURE 2030

12.1. Développer et soutenir des mécanismes de financement axés sur la biodiversité

#### OBJECTIF

Explorer les conditions de création, de reconnaissance et d'utilisation de crédits ou certificats biodiversité au Québec, en cohérence avec la cible 19 du CMB.

#### RÉSULTATS ATTENDUS

- Clarification du potentiel des crédits ou certificats biodiversité comme outil de financement pour favoriser les initiatives à valeur ajoutée pour la biodiversité.
- Recommandations sur les mécanismes d'émission, de validation et d'échange.
- Clarification des conditions d'intégrité, de transparence et d'additionnalité.
- Feuille de route pour le développement d'un marché volontaire ou réglementé.

#### INDICATEURS

- Production d'un premier cadre de référence partagé (vision commune du rôle des crédits)
- Nombre d'organisations représentées dans le groupe de travail (secteurs : public, privé, recherche, ONG)
- Nombre de rencontres formelles tenues par le groupe de travail
- Taux de participation aux rencontres

#### STRATÉGIES DE MISE EN OEUVRE

- Former un groupe de travail multipartite (gouvernement, secteur financier, experts en biodiversité, ONG, etc.).
- Organiser des ateliers de consultation et d'échange pour cartographier les attentes et conditions de succès.
- Se doter d'un cadre clair sur l'accès à ces produits financiers
- Produire un rapport de recommandations incluant des options de mécanismes adaptés au Québec.
- Identifier des pistes pour des projets pilotes ou études de faisabilité.

#### PARTIES PRENANTES

##### Public ciblé

- Entreprises dans les secteurs prioritaires (agriculture, foresterie et pêche)
- Institutions financières

##### Intervenants potentiels

- Autorité des marchés financiers (AMF)
- Banques, assureurs et gestionnaires d'actifs
- Gouvernement : MELCCFP
- Grappe financière du Québec
- Milieu scientifique, de la recherche (ex. : CRABE) et des savoirs autochtones
- ONG et associations environnementales
- Secteurs à fort impact environnemental, tels que l'agriculture, la foresterie et la pêche

#### ÉCHÉANCIER

L'action se déploie en deux phases successives. Une première phase est consacrée à la mise en place du groupe de travail et au cadrage des travaux, incluant une analyse comparative des modèles existants et des consultations ciblées. La deuxième phase permet le développement de recommandations politiques, juridiques et financières, ainsi que l'identification des conditions nécessaires au lancement d'un projet pilote, accompagné d'une mobilisation des parties prenantes et de la diffusion des résultats.

#### NIVEAU D'EFFORT

Minimal

Modéré

**Élevé**

Très élevé

#### PRÉREQUIS

- Aucun

5.



**Agir  
ensemble pour  
la biodiversité**

Tous les acteurs ont un rôle à jouer pour intégrer la biodiversité dans les pratiques financières au Québec. Les rôles et responsabilités envisagés pour chaque groupe d'acteurs sont présentés dans le tableau suivant, afin de guider leur participation selon leurs leviers d'action et domaines d'expertise.

La mobilisation peut passer par des communautés de pratique, des projets pilotes, le partage de données et de bonnes pratiques, ou le soutien à la formation des professionnels. Cette coordination favorise l'apprentissage collectif, renforce l'efficacité des actions et permet de déployer durablement les initiatives identifiées dans ce rapport.

GROUPES D'ACTEURS	RÔLES POSSIBLES
<b>ASSUREURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Intégrer les risques liés à la biodiversité dans l'analyse actuarielle, la tarification et les conditions d'assurance.</li> <li>→ Développer de nouveaux produits d'assurance qui favorisent la résilience liée à la biodiversité.</li> <li>→ Partager les données sur les pertes liées à la dégradation des écosystèmes.</li> </ul>
<b>FINANCIERS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Intégrer la biodiversité dans l'analyse des risques, les critères de crédit, et les décisions d'investissement.</li> <li>→ Développer des produits financiers alignés avec la conservation ou la restauration de la nature.</li> <li>→ Participer à des projets pilotes ou coalitions sectorielles sur la finance et la nature.</li> </ul>
<b>FONDATIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Financer les travaux de recherche, les expérimentations, ou les projets pilotes.</li> <li>→ Soutenir l'innovation en finance durable et biodiversité, particulièrement dans des zones ou secteurs sous-financés.</li> <li>→ Contribuer à la mobilisation des communautés et au soutien des approches inclusives.</li> <li>→ Financer des projets de conversation de la nature</li> </ul>
<b>GESTIONNAIRES D'ACTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Évaluer les dépendances à la nature dans les portefeuilles d'actifs.</li> <li>→ Intégrer la biodiversité dans l'analyse des risques, les critères de crédit, et les décisions d'investissement.</li> </ul>
<b>GOVERNEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Définir un cadre réglementaire adapté au secteur financier québécois.</li> <li>→ Offrir des mesures incitatives économiques pour avancer l'intégration de la biodiversité dans les pratiques.</li> <li>→ Financer les infrastructures de données, la recherche appliquée et les projets pilotes.</li> <li>→ Choisir les mandataires des projets.</li> </ul>
<b>INVESTISSEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Exiger des données sur les risques de biodiversité dans leurs investissements.</li> <li>→ Allouer des capitaux vers des fonds ou projets favorables à la nature.</li> <li>→ Adopter des politiques d'investissement responsables incluant des cibles en lien avec la biodiversité.</li> </ul>
<b>JURISTES SPÉCIALISÉS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Accompagner l'élaboration de cadres légaux ou réglementaires liés à la biodiversité.</li> <li>→ Appuyer la conformité des institutions financières aux nouvelles exigences.</li> </ul>

<p><b>MILIEU SCIENTIFIQUE, DE LA RECHERCHE ET DES SAVOIRS AUTOCHTONES</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Produire des données robustes sur les impacts, dépendances, et trajectoires de biodiversité.</li> <li>→ Cocréer des outils d'évaluation adaptés au monde financier (indicateurs, modèles, scénarios).</li> <li>→ Former la relève et participer à la vulgarisation des enjeux sur la biodiversité.</li> </ul>
<p><b>OBNL</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Agir comme relais entre les communautés, les milieux de recherche et les acteurs financiers.</li> <li>→ Piloter des projets de sensibilisation, d'expérimentation ou de transfert de connaissances.</li> </ul>
<p><b>OBNL</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Mobiliser et concerter le secteur financier québécois</li> <li>→ Porter la voix du secteur financier québécois à l'extérieur du Québec</li> <li>→ Coconstruire et piloter des projets pilotes sur l'intégration de la biodiversité dans les décisions d'investissement.</li> <li>→ Offrir ou promouvoir des formations spécialisées sur la finance et la biodiversité auprès des membres et partenaires.</li> <li>→ Favoriser la mise en commun de données, d'expériences et de bonnes pratiques entre membres.</li> </ul>
<p><b>ONG ET ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Exercer un rôle de veille, d'interpellation et de plaidoyer pour accélérer l'action.</li> <li>→ Offrir une expertise terrain sur la conservation et les écosystèmes.</li> </ul>
<p><b>ORDRES</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Intégrer les enjeux nature-climat dans les normes de pratique et la formation continue dans les métiers de la finance.</li> <li>→ Diffuser les nouveaux standards auprès de leurs membres.</li> </ul>
<p><b>SERVICES CONSEILS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Accompagner les institutions dans leur intégration concrète des enjeux de la biodiversité dans leurs outils, politiques et processus.</li> <li>→ Développer des analyses de matérialité, des méthodologies d'évaluation ou des plans de mise en œuvre.</li> <li>→ Former les équipes internes et accompagner les organisations dans la gestion du changement.</li> </ul>

Figure 7. Rôles et responsabilités possibles des groupes d'acteurs

A photograph of two adult Canada geese and their goslings in a grassy field. The geese have black heads and necks with a white patch on the cheek, and brown bodies. The goslings are smaller, fluffy, and brown. In the background, there is a wooden fence and green foliage.

6.

# Conclusion et prochaines étapes

---

**La mise en œuvre de ce plan d'action doit s'appuyer sur une orientation stratégique claire et une mobilisation coordonnée des ressources humaines, techniques et financières.**

Les premières étapes — concevoir les outils, structurer les méthodologies, développer les formations et organiser les acteurs concernés — sont déterminantes pour établir des fondations solides.

---

Finance Montréal, le CRABE et APLB, en tant qu'organisations partenaires de cette démarche, s'engagent à accompagner et suivre de près les initiatives identifiées dans ce rapport, ainsi qu'à favoriser les échanges et la mobilisation autour des bonnes pratiques. Cette approche vise à soutenir la mise en place progressive d'actions plus ciblées et ambitieuses, orientées vers une transformation durable du secteur financier.

---

L'intégration de la biodiversité repose sur un cadre de référence clair, cohérent et partagé, qui réduit l'incertitude et favorise l'alignement des acteurs. Les institutions publiques, aux côtés des partenaires, ont un rôle structurant pour créer les conditions favorables à une vision commune et à une action concertée. Chacun est appelé à contribuer activement pour que le Québec devienne un modèle de finance durable et de protection de la biodiversité.

---



# Références et notes

## Références

- Administration des affaires - responsabilité sociale et environnementale des organisations | Maîtrise professionnelle. (s. d.). Université Laval. <https://www.ulaval.ca/etudes/programmes/maitrise-en-administration-des-affaires-responsabilite-sociale-et-environnementale-des-organisations>
- Antonelli, A., Rueda, X., Calcagno, R., et Kalunda, P. N. (2024, 31 octobre). How biodiversity credits could help to conserva and restore nature. *Nature*, 634(8036), 1045-1049. <https://doi.org/10.1038/d41586-024-03475-2>.
- Bartle, les Acteurs de la Finance Responsable et Novethic, Caisse des Dépôts et Consignations. (2024). Étude 2024, La biodiversité, nouvelle frontière de la finance durable
- Décrypter la complexité et comprendre le rôle des acteurs financiers. <https://bartle.fr/2024-etude-biodiversite-finance-durable/>
- Bath, P. et al., (2020). *Conservation trust funds 2020 – Global vision local action*. Conservation Finance Alliance. <https://www.conservationfinancealliance.org/10-year-review>.
- Berardo, K. (2025). *Deploying climate finance along the Capital Conitnum*. <https://capital-continuum.com/the-capital-continuum-white-paper>.
- BioCarbon Standard. (2025, janvier). *Ecosystem and Biodiversity Conservation Activities – Methodological document Quantifying biodiversity Credits – Version 4.0*. <https://biocarbonstandard.com/en/biodiversity-methodology/>.
- Biodiversity and Finance. (s. d.). Université de Zurich. <https://www.finance-weiterbildung.uzh.ch/de/programs/single-courses/biodiversity-and-finance.html>
- Biodiversity Finance self-paced course (s. d.). *NDC Partnership*. <https://ndcpartnership.org/knowledge-portal/climate-toolbox/biodiversity-finance-self-paced-course>
- BNP Paribas. (2025, janvier). Quantifying biodiversity loss risk\_Species Metrics. Quantifying biodiversity loss risk\_Species Metrics\_BNP Paribas\_202501.pdf
- Centre de la science de la biodiversité du Québec (CSBQ). (2025). *Outil d'évaluation des interdépendances | Biodiversité, services écologiques et entreprises*. <https://bse.quebio.ca/>
- Centre for Climate Finance & Investment. (s. d.). *Imperial College Business School*. <https://www.imperial.ac.uk/business-school/faculty-research/research-centres/centre-climate-finance-investment/>
- Centre universitaire de formation en environnement et développement durable (CUFE). (s. d.). – Université de Sherbrooke. [https://www.usherbrooke.ca/environnement/?gad\\_source=1&gclid=CjwKCAiA74C9BhAEEiwA8kNfpXzW5NmpaT44Ai0ZUEtZzpmzqzgiPNT-8EAgFkQVrPUrYrL570Oc-BoCiF8QAvD\\_BwE](https://www.usherbrooke.ca/environnement/?gad_source=1&gclid=CjwKCAiA74C9BhAEEiwA8kNfpXzW5NmpaT44Ai0ZUEtZzpmzqzgiPNT-8EAgFkQVrPUrYrL570Oc-BoCiF8QAvD_BwE)
- CDC Biodiversité (2024). Crédits biodiversité : Vers un nouveau marché de la nature en Europe. <https://www.cdc-biodiversite.fr/wp-content/uploads/2024/07/DOSSIER-MEB-54-CREDITS-BIODIVERSITE-MD.pdf>
- CFA Institute. (s.d.) ESG Certification. <https://www.cfainstitute.org/programs/esg-certification>
- Commission européenne. (2022, 13 janvier). Taxonomie verte : mode d'emploi !. Représentation en France. [https://france.representation.ec.europa.eu/informations/taxonomie-verte-mode-demploi-2022-01-13\\_fr](https://france.representation.ec.europa.eu/informations/taxonomie-verte-mode-demploi-2022-01-13_fr)
- Commission européenne. (16 août 2024). Entrée en vigueur de la loi sur la restauration de la nature qui contribuera à restaurer les écosystèmes dégradés. Représentation en France. [https://france.representation.ec.europa.eu/informations/entree-en-vigueur-de-la-loi-sur-la-restauration-de-la-nature-qui-contribuera-restaurer-les-2024-08-16\\_fr](https://france.representation.ec.europa.eu/informations/entree-en-vigueur-de-la-loi-sur-la-restauration-de-la-nature-qui-contribuera-restaurer-les-2024-08-16_fr)
- Concordia University. (s. d.). *Overview*. <https://www.concordia.ca/jmsb/programs/undergraduate/sustainable-investing-practicum/program-overview.html>
- Concordia University - John Molson School of Business. (2025). *Economics of Biodiversity and Natural Capital Markets*. <https://www.concordia.ca/jmsb/executive-education/programs/sustainability-micro-certificates/economics-of-biodiversity-and-natural-capital-markets.html>
- Concordia University - John Molson School of Business. (s. d.). *Major in Finance*. <https://www.concordia.ca/jmsb/programs/undergraduate/bachelor/majors/finance/courses.html>
- Concordia University - John Molson School of Business. (s. d.). *Water Stewardship and Market Mechanisms*. <https://www.concordia.ca/jmsb/executive-education/programs/sustainability-micro-certificates/water-stewardship-and-market-mechanisms.html>

## RÉFÉRENCES ET NOTES

- Concordia University-John Molson School of Business. (s. d.). *MS in Finance*. <https://www.mba.com/program-finder/masters-programs/concordia-university-canada/john-molson-school-of-business/ms-in-finance>
- Cours DSR8409 Développement durable, économie de l'environnement et gestion environnementale / (s. d.). UQAM. <https://etudier.uqam.ca/cours?sigle=DSR8409>
- Dasgupta, P. (2021a). *The economics of biodiversity: the Dasgupta review: abridged version* (Updated: 2 February 2021). HM Treasury. [https://assets.publishing.service.gov.uk/media/6014329ce90e076265e4d9ba/Dasgupta\\_Review\\_-\\_Abridged\\_Version.pdf](https://assets.publishing.service.gov.uk/media/6014329ce90e076265e4d9ba/Dasgupta_Review_-_Abridged_Version.pdf)
- Dasgupta, P. (2021b). *The economics of biodiversity: the Dasgupta review: full report* (Updated: 18 February 2021). HM Treasury. [https://assets.publishing.service.gov.uk/media/602e92b2e90e07660f807b47/The\\_Economics\\_of\\_Biodiversity\\_The\\_Dasgupta\\_Review\\_Full\\_Report.pdf](https://assets.publishing.service.gov.uk/media/602e92b2e90e07660f807b47/The_Economics_of_Biodiversity_The_Dasgupta_Review_Full_Report.pdf)
- Dehmler-Buckley, O. et Palermo, P. (2024, avril). *Nature Fintech Sector Map*. Nature Tech Collective. <https://www.naturetechcollective.org/nature-fintech-sector-map>
- Denke, D. et al. (2023, septembre). *Building a Capital Continuum for Nature-Positive Investments*. <https://www.cpicfinance.com/insight/new-report-towards-building-a-capital-continuum-for-nature-positive-investments/>
- Deshkan Ziibi Conservation Impact Bond Leadership Team. (2021). *The Deshkan Ziibi Conservation Impact Bond Project: On Conservation Finance, Decolonization, and Community Based Participatory Research*. Western University, London, Canada, DOI: <https://doi.org/10.5206/101121ipib>, 114 pages.
- Développement durable | Certificat. (s. d.). Université Laval. <https://www.ulaval.ca/etudes/programmes/certificat-en-developpement-durable>
- Doinjashvili, P. Méral, P. et Andriamahefazafy, F. (2021). Sustaining protected areas through conservation trust funds: a review. *International Journal of Sustainable Development & World Ecology*, 28(3), 193-202. <https://doi.org/10.1080/13504509.2020.176225>.
- DVD808 Finance et développement durable - Programmes et admission. (s. d.). Université de Sherbrooke. <https://www.usherbrooke.ca/admission/fiches-cours/DVD808/finance-et-developpement-durable/>
- École des sciences de la gestion - ESG UQAM. (s.d.). *Programme court de 2<sup>e</sup> cycle en intégration des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans l'évaluation des investissements*. <https://esg.uqam.ca/programmes/programme-court-de-2e-cycle-en-integration-des-enjeux-environnementaux-sociaux-et-de-gouvernance-dans-levaluation-des-investissements/>
- ENCORE. (s.d.). *Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure*. ENCORE. <https://www.encorenature.org/en>
- Environnement et Changement climatique Canada. (2024). *Stratégie pour la nature 2030 du Canada : Freiner et inverser la perte de biodiversité au Canada*. [https://publications.gc.ca/collections/collection\\_2024/eccc/en4/En4-539-1-2024-fra.pdf](https://publications.gc.ca/collections/collection_2024/eccc/en4/En4-539-1-2024-fra.pdf)
- European Commission. (s.d.). *Measuring your impacts and dependencies on biodiversity*. [https://green-forum.ec.europa.eu/business-and-biodiversity/our-activities/measuring-your-impacts-and-dependencies-biodiversity\\_en](https://green-forum.ec.europa.eu/business-and-biodiversity/our-activities/measuring-your-impacts-and-dependencies-biodiversity_en)
- Finance for Biodiversity Foundation. (2025). *Assessment of the biodiversity impacts and dependencies of globally listed companies A collaborative multi-tool footprinting approach*. [https://www.financeforbiodiversity.org/wp-content/uploads/FfBF\\_multitool\\_report\\_final\\_021024.pdf](https://www.financeforbiodiversity.org/wp-content/uploads/FfBF_multitool_report_final_021024.pdf)
- Finance for Biodiversity Foundation, EU Business and Biodiversity Platform Workstream Finance, et Commission européenne. (2025). *Biodiversity measurement approaches A practitioner's guide for financial institutions*. Biodiversity-measurement-approaches\_A-practitioners-guide-for-financial-institutions\_4th-edition.pdf
- Finance for Biodiversity Foundation, UNEP FI, PRI et European Business & Biodiversity Platform. (2024). *Overview of initiatives for financial institutions*. Finance for Biodiversity Foundation. <https://www.financeforbiodiversity.org/publications/overview-of-initiatives-for-financial-institutions/>
- FINE 465. Sustainable Finance (s. d.). McGill University. <https://www.mcgill.ca/study/2024-2025/courses/fine-465>
- Flammer, C. Giroux, T. et Heal, G. M. (2025). Biodiversity Finance. *Journal of Financial Economics*, 164. <https://doi.org/10.1016/j.jfineco.2024.103987>
- Fondation, SNAP Québec, CDPQ, Biodiversité Québec, et Université de Sherbrooke. (2024, septembre). *Cahier méthodologique\_Indicateurs de biodiversité pour les investisseurs du Québec. Cahier\_methodologique\_indicateurs\_de\_biodiversite\_VF\_web\_b861ffd42c.pdf*
- Fondation Finance for Biodiversity et l'UNEP FI. (2024). *Finance for Nature Positive, Building a Working Model*. <https://www.financeforbiodiversity.org/publications/finance-for-nature-positive-building-a-working-model/>

- FSDF e-Campus - Certified Expert in Biodiversity Finance. (s. d.). Frankfurt School of Finance & Management. <http://execed.frankfurt-school.de/home/individuals/sustainability/expert-biodiversity-finance>
- Gestion de la biodiversité (s. d.). Université de Montréal. <https://admission.umontreal.ca/cours-et-horaires/cours/EDD-6050/>
- Gouvernement du Canada (Agence du revenu). (Dernière mise à jour en 2024). Normes internationales d'information financière (IFRS). <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/entreprises/sujets/normes-internationales-information-financiere-ifrs.html>
- Gouvernement du Canada (Bureau de la traduction). (Dernière mise à jour en 2020). Législation, Clés de la rédaction. <https://www.noslangues-ourlanguages.gc.ca/cles-de-la-redaction/legislation>
- Gouvernement du Canada (Bureau du Conseil privé). (Dernière mise à jour en 2017). *Lois et règlements : l'essentiel* (2<sup>e</sup> éd.). <https://www.canada.ca/fr/conseil-prive/services/publications/lois-reglements-essentiel.html>
- Gouvernement du Québec. (s. d.). *Liste des établissements universitaires du Québec*. Gouvernement du Québec. [https://www.quebec.ca/education/universite/etudier/liste-universites?utm\\_source=chatgpt.com](https://www.quebec.ca/education/universite/etudier/liste-universites?utm_source=chatgpt.com)
- Gouvernement du Québec. (2024). Plan nature 2030. Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/environnement/biodiversite/plan-nature-2030.pdf>
- Gouvernement du Québec. (2024). Plan nature 2030. Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. <https://www.quebec.ca/en/government/ministere/environnement/publications/nature-plan>
- Group on Earth Observations Biodiversity Observation Network (GEOBON). (s.d.). *BON in a Box Modeling Tool*. <https://boninabox.geobon.org/>
- HEC Montréal. (s. d.). *Certificat en finance de marché*. <https://www.hec.ca/programmes/certificats/certificat-finance-marche/structure/index.html>
- HEC Montréal. (s. d.). *D.E.S.S. en gestion – professions financières*. <https://www.hec.ca/programmes/dess/dess-professions-financieres/index.html>
- HEC Montréal. (s. d.). *Maitrise en management et développement durable*. <https://www.hec.ca/programmes/maitrises/maitrise-management-developpement-durable/index.html>
- HEC Montréal. (s. d.). *Master of science (MSc) - Finance | Programs*. <https://www.hec.ca/en/programs/masters/master-finance/index.html>
- HEC Montréal. (s.d.). *Microprogramme en gestion de la transition durable (1er cycle)*. <https://www.hec.ca/programmes/microprogrammes-1er-cycle/microprogramme-gestion-transition-durable/index.html>
- HEC Montréal. (s. d.). *Structure du programme | D.E.S.S. en administration des affaires*. <https://www.hec.ca/programmes/dess/dess-administration-affaires/structure/index.html>
- IBAT. (s.d.). *Integrated Biodiversity Assessment Tool*. <https://www.ibat-alliance.org/about>
- Institut de la finance durable et Paris EuroPlace. (2024, 2 février). Finance - Cartographie des outils et bases de données biodiversité - Entreprises et Biodiversité. <https://entreprises-biodiversite.fr/outils-finance>
- International Advisory Panel on Biodiversity Credits. (2024, octobre). *Cadre pour des marchés de crédits biodiversité à haute intégrité*. <https://www.iapbiocredits.org/framework>
- International Sustainability Standards Board (ISSB) et European Financial Reporting Advisory Group (EFRAG). (2024, 2 mai). *ESRS-ISSB Standards Interoperability Guidance*. <https://www.efrag.org/sites/default/files/sites/webpublishing/SiteAssets/ESRS-ISSB%20Standards%20Interoperability%20Guidance.pdf>
- International Financial Reporting Standards Foundation. (24 avril 2024). *ISSB to commence research projects about risks and opportunities related to nature and human capital*. <https://www.ifrs.org/news-and-events/news/2024/04/issb-commence-research-projects-risks-opportunities-nature-human-capital/>
- ISS ESG. (s.d.). *ESG RATINGS & RANKINGS. ISS*. <https://www.issgovernance.com/esg/ratings/>
- République française. (2019, 22 mai). *Loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises*. Journal officiel de la République française. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000038496102/>
- Le, T.-A. et al. (2024). *Benefits and risks from payments for ecosystem services programs across the globe*. *Frontiers in Environmental Science*, 12. <https://doi.org/10.3389/fenvs.2024.1419821>.
- Les Indicateurs. (s.d.). *Les Indicateurs du bien-être au Québec*. <https://indicateurs.quebec/>

- Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. (mise à jour en 2024). Stratégie nationale biodiversité 2030. <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/strategie-nationale-biodiversite-2030>
- MSCI. (s. d.). *Sustainable Investing: ESG Ratings*. <https://www.msci.com/sustainable-investing/esg-ratings>
- Office Français de la Biodiversité. (2023, octobre). *Étude sur les financements – Quels leviers mobilisables pour la mise en œuvre des solutions fondées sur la nature pour l'adaptation au changement climatique ?*. <https://www.ofb.gouv.fr/le-projet-life-integre-artisan/documentation-life-artisan/etude-sur-les-financements-quels-leviers>.
- ONU programme pour l'environnement. (2022, 19 décembre). Décision adoptée par la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. <https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-15/cop-15-dec-04-fr.pdf>
- Paulson Institute, The Nature Conservancy, et Cornell Atkinson Center for Sustainability. (2020). Financer La Nature : combler le déficit de financement de la biodiversité mondiale. [https://www.nature.org/content/dam/tnc/nature/en/documents/FinancingNature\\_ExecutiveSummary\\_French.pdf](https://www.nature.org/content/dam/tnc/nature/en/documents/FinancingNature_ExecutiveSummary_French.pdf)
- Pavic, C. (2024, 25 octobre). La Caisse de dépôt et placement du Québec et Fondation élaborent de nouveaux « indicateurs de biodiversité » pour le Québec. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/economie/822395/finance-quebecoise-outille-mesurer-empreinte-biodiversite>
- Piermont, L. (2021, avril). Leviers économiques pour la biodiversité. *Annales des Mines – Responsabilité & Environnement*, 2(102), 77-84. <https://doi.org/10.3917/re1.102.0077>.
- Pivin, A. et Dupuis, L. (2024, septembre). *Certificats Biodiversité : Risques et Opportunités*. Carbone4. <https://www.carbone4.com/publication-certificats-biodiversite-risques-opportunites>.
- Schwerdthner M., K. et Clifton, J. (2025, 4 mars). Biodiversity credits : a new currency to support nature conservation ?. *Oryx - Cambridge University Press*. <https://colab.ws/articles/10.1017%2Fs0030605324001467>.
- Seidl, A. et al. (2024). Investing in the wealth of nature through biodiversity and ecosystem service finance solutions. *Ecocystem Services*, 66. <https://doi.org/10.1016/j.ecoser.2024.101601>.
- Smart Prosperity Institute. (2021, mai). *Invest in Nature – Scaling conservation finance in Canada for a nature-smart economy*. <https://institute.smartprosperity.ca/publication/nature-report>.
- Smith School of Enterprise and the Environment. (s. d.). <https://www.smithschool.ox.ac.uk/oxford-sustainable-finance-group/page/about>
- Süring, C. et Valladares, A. G. (2021, août). *Conservation Trust Funds and the Private Sector : Emerging Approaches to Conservation Finance*. <https://natureinvestmenthub.ca/wp-content/uploads/2023/10/CTFs-and-the-Private-Sector-Wolfs-Company-August-2021.pdf>.
- Sustainability in the Digital Age. (2022). *A Landscape Analysis of Nature-based Solutions in Canada*. <https://doi.Org/10.5281/zenodo.7301733>
- Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD). (Octobre 2023). Guidance on the identification and assessment of nature-related Issues: The TNFD LEAP approach Version 1.1. [https://tnfd.global/wp-content/uploads/2023/08/Guidance\\_on\\_the\\_identification\\_and\\_assessment\\_of\\_nature-related\\_Issues\\_The\\_TNFD\\_LEAP\\_approach\\_V1.1\\_October2023.pdf?v=1698403116](https://tnfd.global/wp-content/uploads/2023/08/Guidance_on_the_identification_and_assessment_of_nature-related_Issues_The_TNFD_LEAP_approach_V1.1_October2023.pdf?v=1698403116)
- Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD) et Global Reporting Initiative (GRI). (2024). Interoperability mapping between the GRI Standards and the TNFD Disclosure Recommendations and metrics. [https://tnfd.global/wp-content/uploads/2024/07/TNFD\\_GRI\\_Accompanying\\_guide\\_Interoperability-mapping-1.pdf?v=1722332939](https://tnfd.global/wp-content/uploads/2024/07/TNFD_GRI_Accompanying_guide_Interoperability-mapping-1.pdf?v=1722332939)
- Trotta, A. (2024). Environmental impact bonds: review, challenges, and perspectives. *Current Opinion in Environmental Sustainability*, 66. <https://doi.org/10.1016/j.cosust.2023.101396>.
- Union internationale pour la conservation de la nature. (2024, octobre). *Position sur les crédits/certificats biodiversité*. Note de position. <https://uicn.fr/wp-content/uploads/2024/10/position-certificats-biodiversite-uicn-france.pdf>.
- United Nations Environment Programme Finance Initiative (UNEP FI). (2023). European Sustainability Reporting Standards (ESRS) . <https://www.unepfi.org/impact/interoperability/european-sustainability-reporting-standards-esrs/>
- U.S. EPA Water Infrastructure and Resiliency Finance Center. (2021, mars). *The Forest Resilience Bond : Structural Design and Contribution to Water Management in Collaboration Forest Restoration Partnerships*. [https://www.epa.gov/sites/default/files/2021-04/documents/forest\\_resilience\\_bond\\_report.pdf](https://www.epa.gov/sites/default/files/2021-04/documents/forest_resilience_bond_report.pdf).
- Wallacea Trust. (2023, octobre). *Methodology for quantifying units of biodiversity gain – Version 3*. <https://wallaceatrust.org/projects/creating-a-biodiversity-credit/>.

Webb, J., Fujii, H., Rowlings, D. *et al.* Prospects for integration of carbon and biodiversity credits: an Australian case study review. *Sustain Sci* (2025). <https://doi.org/10.1007/s11625-024-01603-5>.

World Economic Forum. (2020, 14 juillet). New Nature Economy Report II: The Future of Nature and Business. <https://www.weforum.org/publications/new-nature-economy-report-ii-the-future-of-nature-and-business/>

World Economic Forum. (2022, septembre). *Biodiversity Credits : Unloncking Financial Markets for Nature-Positive Outcomes*. [https://www3.weforum.org/docs/WEF\\_Biodiversity\\_Credit\\_Market\\_2022.pdf](https://www3.weforum.org/docs/WEF_Biodiversity_Credit_Market_2022.pdf).

WWF (2024) Living Planet Report 2024 - A System in Peril. WWF, Gland, Switzerland. <https://wwflpr.awsassets.panda.org/downloads/2024-lpr-executive-summary.pdf>

## Notes

---

- 1 (Denke et al., 2023 ; Berardo, 2025)
- 2 (Piermont, 2021; Office Français de la Biodiversité, 2023)
- 3 (Le et al., 2024 ; Seidl et al., 2024)
- 4 (Bath, et al., 2020 ; Doinjashvili, Méral et Andriamahefazafy, 2021 ; Süring et Valladares, 2021)
- 5 (Denke et al., 2023 ; Office Français de la Biodiversité)
- 6 (Torra, 2023)
- 7 (DZCIBLT, 2021)
- 8 (UICN, 2024)
- 9 (IAPB, 2024)
- 10 (World Economic Forum, 2022 ; Antonelli, Rueda, Calcagno et Kalunda, 2024 ; IAPB, 2024 ; Schwerdtner et Clifton, 2025 ; BioCarbon, 2025)
- 11 (Wallacea Trust, 2023 ; BioCarbon Standard, 2025)